



Rapport annuel 2018

Un port citoyen ouvert sur le monde

Table des matières

1. Introduction	5
2. Le Port autonome de Liège	7
2.1. Mission	7
2.2. Gestion	7
2.3. Conseil d'administration	9
2.4. Direction et les différents services	10
2.5. Contrôle	11
2.6. Rapport de rémunération	12
2.7. Formation des administrateurs	16
2.8. Présentation de nos 33 zones portuaires	17
2.9. Conditions d'installation et de tarification	44
3. Bilan des activités 2018	45
3.1. Bilans statistiques	45
3.2. Tourisme fluvial	58
4. Stratégie de réseaux	59
5. Bilan financier	61
5.1. Bilan après répartition	61
5.2. Compte de résultats	63
5.3. Affectations et prélèvements	64



6. Travaux d'infrastructure	65
6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers	65
6.2. Travaux subsidiés par le SPW réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège	66
6.3. Travaux non subsidiés	66
7. Evénements et actions de promotion	67
7.1. Evénements 2018 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège	67
8. Symbiose entre économie et environnement	73
9. Le Port autonome de Liège en quelques chiffres	74





© Liege Container Terminal



85.521 EVP

Des conteneurs toujours
en forte progression

+ 15 %



4.511.806 €

Un chiffre d'affaire en hausse

+ 2,6 %



© Marco Mertens



1 Introduction

Le Port de Liège a enregistré en 2018 un trafic global (eau-rail-route) de 21,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,3 % (+276.430 tonnes) par rapport à l'année 2017. Il s'agit de la meilleure performance du Port autonome de Liège depuis ces cinq dernières années !

Les conteneurs sont toujours en forte progression au Port de Liège en 2018. Avec 85.521 EVP (équivalent-vingt-pieds) et une progression de 15 % (+11.090 EVP), les terminaux à conteneurs du Port de Liège augmentent encore de manière remarquable leurs résultats par rapport à 2017. C'est à nouveau un record absolu à Liège !

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Liège demeure également en hausse en 2018. Le Port autonome de Liège a ainsi enregistré une croissance de 2,6 % de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2018 à 4.511.806 € (+112.982 €).

Le complexe portuaire liégeois représente, selon la Banque nationale de Belgique, 7.753 emplois directs et 10.962 emplois indirects générés par l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège.

Je suis particulièrement satisfait des résultats du Port autonome de Liège en 2018. Ils démontrent nettement le dynamisme et les performances commerciales de nos entreprises portuaires concessionnaires mais également celui de notre autorité portuaire.

Nous retrouvons à nouveau les volumes de 2008 alors que nous avons subi la fermeture de la phase à chaud liégeoise, avec la disparition des transports de produits sidérurgiques, combustibles solides et de minerais. Nous constatons maintenant la diversification des marchandises transportées par la voie d'eau. Nos entreprises concessionnaires sont en effet à la recherche constante de nouveaux trafics afin de favoriser ainsi le transfert modal de la route vers la voie d'eau.

Ces excellents résultats sont également engendrés par la politique commerciale d'une part, et des investissements du Port d'autre part, réalisés en étroite partenariat avec le Gouvernement wallon et tous les acteurs du Port.

Dépassant à nouveau la barre des 21 millions de tonnes, le Port de Liège demeure sans aucun doute un levier de développement socio-économique important pour la région.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements.

© Marco Mertens



Au nom du Conseil d'administration,

Emile-Louis
BERTRAND
Directeur général



Le Port autonome de Liège

2.1. Mission

Etablissement public créé par la loi du 21 juin 1937 modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret-programme du 18 décembre 2003, le Port autonome de Liège gère 33 ports échelonnés le long de la Meuse et du canal Albert et a pour missions essentielles :

- l'exécution, sur les terrains qui lui sont concédés, de tous les travaux d'extension et d'amélioration nécessaires pour l'accomplissement de sa mission ;
- l'outillage des ports et la réglementation de leur usage ;
- l'entretien, à ses frais exclusifs, de tous les ouvrages du Port autonome de Liège ;
- la perception de tous les produits quelconques de l'exploitation des ports, notamment: produits de location des biens meubles et immeubles, perception des péages, des redevances, des droits de quai, des produits de location de terrains et de matériel, de hangars, généralement de tous produits quelconques de l'exploitation des ouvrages compris dans sa circonscription ;
- l'octroi de concessions et d'autorisations à des tiers ;
- la réglementation, dans les limites indiquées dans les statuts et dans les actes de reprise des ports existants, du mouvement et du stationnement des bateaux ainsi que des questions intéressant la navigation ;
- toutes autres opérations qui pourraient être confiées au Port autonome de Liège par arrêtés royaux et du Gouvernement wallon.

2.2. Gestion

Le Port autonome de Liège est administré par un Conseil d'administration dont la moitié des membres est déléguée par la Ville de Liège qui est appelée à participer à la gestion, et l'autre moitié par la Wallonie.

Les mandats sont d'une durée de six ans renouvelables par moitié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration comprend un président, un vice-président et dix membres. Le Bourgmestre de la Ville de Liège est de droit président du Conseil d'administration.

Le Directeur général du Port remplit le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.



Sièges

Siège administratif

Quai de Maestricht, 14
4000 Liège

T +32 4 232 97 97

F +32 4 223 11 09

portdeliege@skynet.be

www.portdeliege.be

TVA BE 0202.414.452

Ouverture des bureaux : de 8h à 16h30

Bureau de police

Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

Port des Yachts, 1

4000 Liège

T +32 4 223 14 04

F +32 4 223 14 10

Ouverture des bureaux :
de 8h à 9h et de 15h à 16h

Capitainerie - Port des Yachts

(rive gauche de la Meuse, à l'aval du pont Albert 1^{er})

Port des Yachts, 1

4000 Liège

T +32 4 223 14 04

F +32 4 223 14 10

portdeliege@skynet.be

c.marechal@portdeliege.be

VHF canal 23

Ouverture des bureaux :

- du 16 septembre au 14 mai
 - de 8h à 9h et de 15h à 16h
- du 15 mai au 15 septembre
 - en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
 - le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h

Siège technique

Port de Monsin

Rue de l'Île Monsin, 40

4020 Liège

T +32 4 264 02 22

F +32 4 248 50 39

Ouverture des bureaux :

de 8h à 12h et de 12h30 à 16h

Sûreté portuaire

Philippe Prijs, Officier de sûreté portuaire

M +32 496 16 67 17



© Port autonome de Liège



© SPW

2.3. Conseil d'administration

Président

Willy DEMEYER
Bourgmestre de la Ville de Liège

Vice-président

Marc GILLIQUET
Directeur - SPW DGO 3
Département de la Police et
des Contrôles - Direction de Liège

Administrateurs

Mehmet AYDOGDU

Arnaud DEWEZ
Bourgmestre de la Commune de Dalhem

Michel FIRKET

Julien LENZINI
Conseiller au Cabinet Marcourt

Louis MARAITE
Conseiller communal de la Ville de Liège

Jean-Claude PHLIPO

Sophie THEMONT
Première Echevine de la Commune de Flémalle

Mélissa TREVISAN
Conseillère communale de la Ville de Seraing

Daniel WATHELET

Corinne WEGIMONT
Conseillère communale de la Ville de Liège

Administrateurs suppléants

Adrien CROISIER
Conseiller communal de la Ville de Herstal

Marc GILLIS
Conseiller communal de la Ville de Liège

Xavier HANNECART
Président du CDH à la Commune d'Oupeye

Franco IANIERI
Echevin de la Ville de Herstal

Giuseppe MANIGLIA
Conseiller communal de la Ville de Liège

Diana NIKOLIC
Conseillère communale de la Ville de Liège

Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA
Conseillère communale de la Ville de Liège

Laura QUINTART
Attachée de presse au CPAS de Liège

Suzanne ROSENBAUM

Sarah SCHILTZ
Conseillère communale de la Ville de Liège

Laurence THOMASSEN
Conseillère communale de la Commune
d'Oupeye

Commissaires

Adrien VIJGEN
Attaché au Cabinet du Ministre de
l'Environnement, de la Transition écologique, de
l'Aménagement du territoire, des Travaux publics,
de la Mobilité, des Transports, du Bien-être
animal et des Zonings Carlo Di Antonio

Stéphane LEFEBVRE
Directeur général
du CHR Verviers

Philippe ROUSSELLE
Directeur général
de la Ville de Liège

2.4. Direction et les différents services

Maison du Port

Direction générale

Emile-Louis BERTRAND
portdeliege@skynet.be



Service administratif

Pierre SNYDERS
Assistance Direction générale
p.snyders@portdeliege.be

Maria MPITAS
Assistance Affaires générales
m.mpitas@portdeliege.be

Claudine LEONARD
c.leonard@portdeliege.be

Secrétariat

Catherine HENRY
Secrétaire de direction
c.henry@portdeliege.be

Nicole BORGS
Agent administratif
n.borgs@portdeliege.be

Dominique WARZEE
Agent administratif
d.warzee@portdeliege.be

Comptabilité et Affaires générales

Alain LODRINI
Responsable de service
a.lodrini@portdeliege.be

Marie-Louise GIAMBRA
Agent comptable
ml.giambra@portdeliege.be

Thomas WILLEM
Agent comptable

Communication

Hélène THIEBAUT
Responsable Communication
h.thiebaut@portdeliege.be

Service économique et commercial

Anne-Sylvie LONNOY
Juriste
as.lonnoy@portdeliege.be

Christine MARCHAL
Juriste
c.marchal@portdeliege.be

Christine CARABIN
Agent administratif – Appui Communication
c.carabin@portdeliege.be

Philippe PRIJS
Statistiques, Etudes économiques et
Correspondant sécurité
p.prijs@portdeliege.be

Service technique

Sandrine RENIER
Agent administratif
s.renier@portdeliege.be

Laura VIGNERY
Agent administratif
l.vignery@portdeliege.be

Pierre VISSE
Assistance Direction générale
p.visse@portdeliege.be

Sûreté portuaire

Philippe PRIJS
M. +32 496 16 67 17

Bâtiment technique

Service Travaux

Roland ULRICI

Contrôleur des travaux
(Ports de Lanaye à Monsin)
r.ulrici@portdeliege.be

Remo SCIFO

Contrôleur des travaux
(Ports de Coronmeuse à Statte)
r.scifo@portdeliege.be

Henri JORIS

Agent administratif
h.joris@portdeliege.be

L'équipe du Service Travaux

Giovanni CIROLLI

Marc DEMARET

Patrice DEMARET

Julien FAFRA

Benoît GREGOIRE

Patrick HECHTERMANS

Patrick LANGLOIS

Emmanuel LENOIR

Pietro MILITELLO

Béata PIANKA

Sébastien WILHELMY

Port des Yachts

Service Police

Jean RAVAGNAN

Agent de police portuaire
j.ravagnan@portdeliege.be

Bruno DENOMERENGE

Agent de police portuaire
b.denomerenge@portdeliege.be

Joël CORMAN

Agent de police portuaire
j.corman@portdeliege.be

Port des Yachts – Capitainerie

Christian MARECHAL

Gestionnaire
c.marechal@portdeliege.be

2.5. Contrôle

Le Conseil d'administration du Port autonome de Liège et, plus spécialement, les commissaires contrôlent la gestion.

La vérification de la comptabilité se fait par Monsieur le Commissaire de la Ville de Liège et par Messieurs les Commissaires du Gouvernement wallon.

Un compte de « recettes et de dépenses » est transmis annuellement à Monsieur le Ministre des Travaux publics pour être soumis à la Cour des Comptes.

La Cour des Comptes contrôle annuellement la gestion du Port autonome de Liège.

Par ailleurs, Messieurs les Ministres Di Antonio et Crucke ont désigné la "S.P.R.L. REWISE AD, Réviseur d'entreprises" pour l'exercice comptable 2018 en qualité de Commissaire aux comptes auprès du Port autonome de Liège.



© MET

2.6. Rapport de rémunération

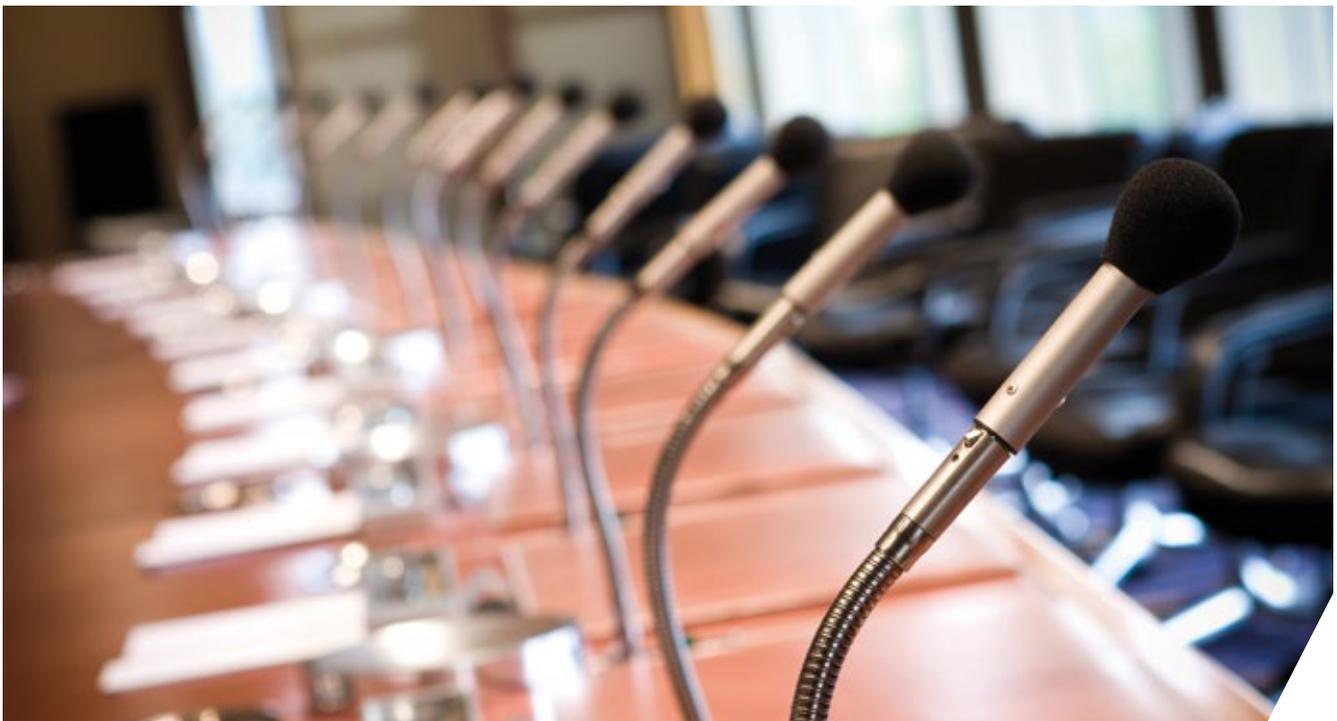
2.6.1. Informations générales

Nom de l'organisme	PORT AUTONOME DE LIEGE
Nature juridique	OIP de type 2
Références légales	Le Port autonome de Liège a été créé par la loi du 21 juin 1937, modifiée par la loi du 10 janvier 1969 et par le décret – programme du 18 décembre 2003
Ministre de tutelle	Carlo Di Antonio
Période de reporting	2018

2.6.2. Informations relatives aux administrateurs publics

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
Port autonome de Liège		jj/mm/aaaa	Années	Eur
DEMEYER Willy	Président	De plein droit		
FIRKET Michel	Administrateur délégué	24/06/2013	6	14.443,51
THEMONT Sophie	Administratrice	01/10/2015	5	1.617,58
NIKOLIC Diana	Administratrice suppléante	01/10/2015	5	201,19
GILLIQUET Marc	Vice-Président	01/10/2015	5	2.023,99
PHLYPO Jean-Claude	Administrateur	01/10/2015	5	1.416,39
DEWEZ Arnaud	Administrateur	01/10/2015	5	2.225,18
TREVISAN Melissa	Administratrice	01/10/2015	5	2.023,99
AYDOGDU Mehmet	Administrateur	24/06/2013	6	2.225,18
WEGIMONT Corinne	Administrateur	24/06/2013	6	2.225,18
SCHLITZ Sarah	Administratrice	24/06/2013	6	402,38
MARAITE Louis	Administrateur	24/06/2013	6	1.822,80
WATHELET Daniel	Administrateur	24/06/2013	6	1.822,80
ROSENBAUM Suzanne	Administratrice suppléante	01/10/2015	5	406,41
QUINTART Laura	Administratrice suppléante	24/11/2016	4	201,19
LENZINI Julien	Administrateur	25/01/2018	2	1.822,80



Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

Chaque présence au Conseil d'administration donne droit à un jeton de 120,23 € à indexer (1,6734 pour le premier semestre 2018 et 1,7069 pour les quatre dernier mois du deuxième semestre 2018) pour tous les administrateurs ainsi que pour le Vice-Président.

L'Administrateur délégué a droit à un montant brut annuel de 16.286,16 € à indexer (1,6734 pour le premier semestre 2018 et ensuite un jeton de présence).

Le Président a droit à un montant brut annuel de 3.340,00 € à indexer (1,6734 pour le premier semestre 2018 et 1,7069 pour les quatre dernier mois du deuxième semestre 2018).

Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que l'administrateur public a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où l'administrateur public a été désigné sur sa proposition.

Informations relatives à la répartition des genres

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion			
- dont administrateurs publics	7	9	16

Informations relatives à la participation aux réunions

Nom de l'organe de gestion	Titre	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Port autonome de Liège			
DEMEYER Willy	Président	8/11	
FIRKET Michel	Administrateur délégué	9/11	
THEMONT Sophie	Administratrice	8/11	
NIKOLIC Diana	Administratrice suppléante	1/11	
GILLIQUET Marc	Vice-Président	10/11	
PHLYPO Jean-Claude	Administrateur	7/11	
DEWEZ Arnaud	Administrateur	11/11	
TREVISAN Melissa	Administratrice	10/11	
AYDOGDU Mehmet	Administrateur	11/11	
WEGIMONT Corinne	Administratrice	11/11	
SCHLITZ Sarah	Administratrice	2/11	
MARAITE Louis	Administrateur	9/11	
WATHELET Daniel	Administrateur suppléant	9/11	
ROSENBAUM Suzanne	Administratrice suppléante	2/11	
QUINTART Laura	Administratrice suppléante	1/11	
LENZINI Julien	Administrateur	9/11	

2.6.3. Informations relatives au(x) gestionnaire(s)

Informations relatives à la relation de travail

Nom de l'organe de gestion	Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat	Si mandat Fct P
Port autonome de Liège			<ul style="list-style-type: none"> - Type de contrat - Date signature - Date entrée en fonction 	<ul style="list-style-type: none"> - Date AGW désignation - Date entrée en fonction
BERTRAND Emile-Louis	Directeur général	Mandat		<ul style="list-style-type: none"> - AGW du 18/12/2014 - Mandat du 01/01/2015 au 31/12/2019

Informations relatives à la rémunération

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

Gestionnaires	Rémunération de base	Rémunération variable	Plan de pension complémentaire	Autres composantes de la rémunération	Total
		Le cas échéant	Le cas échéant		Rémunération brute annuelle
BERTRAND Emile-Louis	149.033,65				149.033,65

2.6.4. Informations relatives au(x) commissaire(s) du Gouvernement wallon

Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
Port autonome de Liège	jj/mm/aaaa	Années	Eur
VIJGEN Adrien	31/08/2017		2.213,09
LEFEBVRE Stéphane	31/08/2017		1.408,33

Informations relatives à la participation aux réunions

Nom de l'organe de gestion	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
Port autonome de Liège		
VIJGEN Adrien	11/11	
LEFEBVRE Stéphane	7/11	

2.7. Formation des administrateurs

Au cours de l'année 2018, les administrateurs du Port autonome de Liège ont assisté :

- à la présentation de Monsieur Claude Dedye, Conseiller ferroviaire du Port autonome de Liège, au sujet de l'accès ferroviaire de Liège Trilogiport ;
- à la présentation de Monsieur Claude Dedye, Conseiller ferroviaire du Port autonome de Liège, au sujet de l'accès ferroviaire de Liège Trilogiport. Monsieur Dedye reprend l'exposé réalisé lors du Conseil d'administration du 21 mars 2018 en reprecisant, grâce à des images aériennes de Google, les emplacements des différents travaux ferroviaires ;
- à la rencontre avec le nouveau président de la MUPoL, Monsieur Dimitri Descamps, accompagné de Monsieur René Gotfryd, Administrateur délégué pour présenter brièvement une thématique d'intérêt général pour le Port autonome de Liège.



3 terminaux à conteneurs de Liège

**DPW Liege Container Terminals
LCT Nord**
Liège Trilogiport



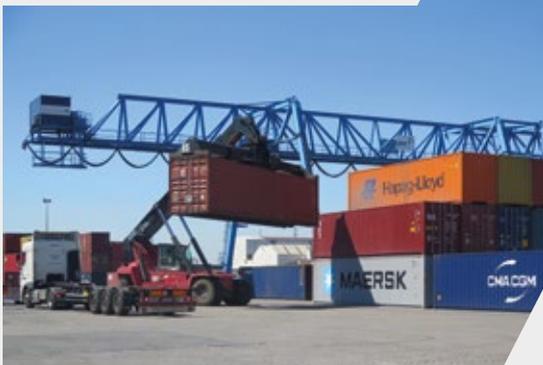
© PAL

Euroports Inland Terminals
Port de Monsin

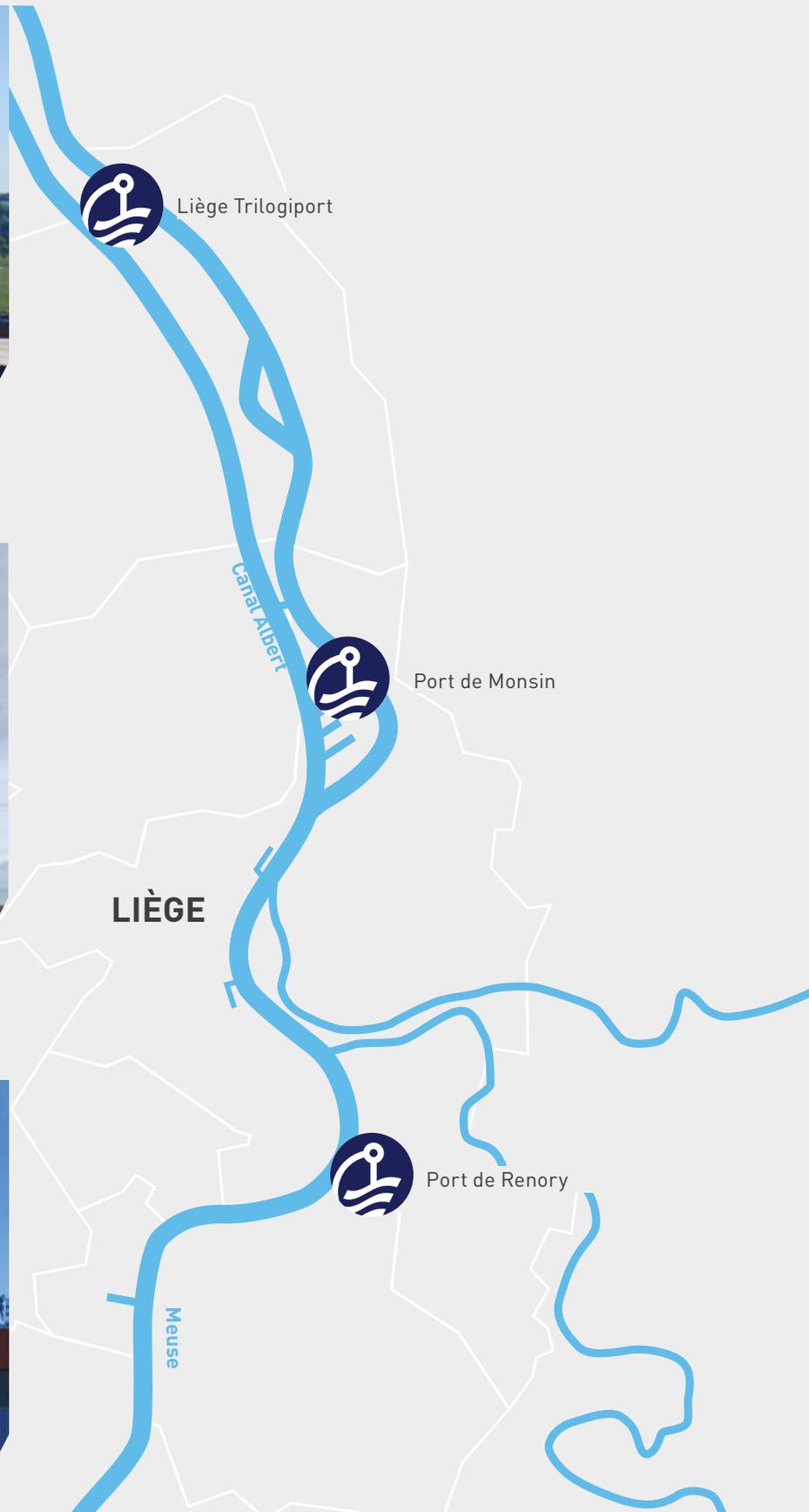


© Euroports Inland Terminals

**DPW Liege Container Terminals
LCT Sud**
Port de Renory



© PAL





Ci-dessous, le relevé historique des différents arrêtés royaux et ministériels attribuant pour gestion les diverses zones portuaires au Port autonome de Liège.

L'article 38 du règlement organique stipule que **le Port autonome de Liège entre en fonction le 1^{er} janvier 1938.**

La loi du 21 juin 1937 confie au Port autonome de Liège l'**exploitation de l'Île Monsin**, comportant deux darses. Des arrêtés royaux des 10 mars 1939, 25 novembre 1953, 10 octobre 1956, 4 août 1961, 18 juin 1965, 3 novembre 1971 et 21 octobre 1982 ont modifié la consistance des terrains concédés à l'Île Monsin.

L'arrêté ministériel du 13 août 1992 a confié au Port autonome de Liège la gestion de la darse triangulaire située sur le territoire de la Ville de Liège à l'Île Monsin. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par l'arrêté ministériel du 8 mai 2008.

Par arrêté royal du 11 janvier 1939, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} décembre 1938, l'**exploitation du port public de Renory**. Par ailleurs, par arrêtés royaux des 29 novembre 1955 et 20 octobre 1956 et par arrêté ministériel du 13 juillet 2001 et du 14 mars 2016, l'exploitation de certains terrains situés à Angleur a été concédée au Port autonome de Liège en vue de l'extension du port de Renory.

Exploitation
du port public
de Renory

1939



1937

Exploitation
de l'Île Monsin

port autonome
de liège

1938

Le Port autonome
de Liège entre
en fonction

Par arrêté royal du 13 août 1940, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 28 septembre 1940, l'**exploitation du port public de Coronmeuse**. Ce transfert a été confirmé par arrêté du Régent en date du 10 novembre 1945. Un arrêté royal du 3 février 1976 a modifié l'étendue des terrains concédés au port de Coronmeuse.

D'autre part, par décisions du Conseil communal des 17 janvier 1955 et 23 avril 1956, la Ville de Liège a cédé au Port autonome de Liège certains terrains situés rive gauche du port de Coronmeuse. Un arrêté ministériel du 31 juillet 1996 concède au Port autonome de Liège la gestion d'un terrain supplémentaire situé à l'extrémité aval du bassin de Coronmeuse. Par arrêtés ministériels du 23 octobre 2012, les terrains du port de Coronmeuse, situés rive gauche de la Meuse, en aval du pont Atlas V, ont été d'une part, retirés de la gestion du Port autonome de Liège, et d'autre part, désaffectés et placés en dehors du domaine public de la Région wallonne.

Par arrêté du Régent du 17 octobre 1947, il a été concédé au Port autonome de Liège, à partir du 1^{er} mai 1947, l'**exploitation du port public de Sclessin**. Les limites concédées de ce port ont été modifiées par arrêtés ministériels des 31 mars 1995, 24 novembre 2009 et 12 septembre 2013.

Par arrêtés royaux des 6 mars 1951, 17 juillet 1953, 27 avril 1957 et 20 août 1964, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains situés à Souverain-Wandre, rive droite de la Meuse**.

Par arrêtés royaux des 14 juillet 1951, 9 décembre 1953 et 29 août 1973, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 8 février 1960, 1^{er} février 1967 et 10 avril 1971, il a été concédé l'**exploitation du bassin intérieur de Jemeppe**.

Par arrêtés royaux des 6 avril 1954, 23 juillet 1957, 11 mars 1968 et 29 mars 1970, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port public d'Ivoz-Ramet**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés royaux des 21 octobre 1976, 7 octobre 1983, 9 juillet 1984, 10 août 1984, 8 juillet 1985, 19 novembre 1986, 4 février 1988 et par arrêtés ministériels des 9 août 2010 et 23 septembre 2011.

Par arrêtés royaux des 5 mars 1963 et 29 juin 1971, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Seraing** ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages de ce port.



© SPW



Par arrêté royal du 17 avril 1972, tel que modifié par arrêtés ministériels des 8 décembre 2000 et 14 novembre 2003, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du Port des Yachts** de Liège. L'étendue de la zone d'eau de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 juin 2014.

Par arrêté royal du 21 avril 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public d'Ougrée**.

Par arrêté royal du 23 juin 1972, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Ardennes**, à Angleur. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté royal du 10 juillet 1979 et arrêté ministériel du 3 septembre 1993.

Par arrêtés royaux des 19 janvier 1973 et 16 juillet 1974, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Engis-Ehein**. Le port d'Engis a été repris au Port autonome de Liège par arrêté ministériel du 6 mars 2008. Par arrêtés ministériels des 11 janvier 1993, 16 mars 2006, 16 janvier 2013 et 25 septembre 2015, l'étendue des terrains constituant le port d'Ehein a été modifiée.

Par arrêté royal du 31 août 1973, il a été concédé au Port autonome de Liège l'**exploitation du port de Flémalle-Haute**.

Par arrêté royal du 5 juin 1978, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Argenteau**, à Visé. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juin 2007 et 25 septembre 2015.

Par arrêtés royaux des 5 juin 1978 et 26 avril 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries**, à Flémalle ainsi que l'ensemble des nouveaux ouvrages d'aménagement portuaire y réalisés.

Par arrêté royal du 12 août 1981, il a été retiré au Port autonome de Liège, en vue de permettre la réalisation des aménagements routiers s'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du site et de la rénovation du port de Renory, la **gestion de trois parcelles de terrain de l'Etat situées sur le territoire de la Ville de Liège et de la Ville de Seraing**.



Bassin public intérieur de Semeries

© Port autonome de Liège

1954

Exploitation du port public d'Ivoz-Ramet

1963

Exploitation du port de Seraing

1972

Exploitation du Port des Yachts de Liège

1973

Gestion du port d'Engis-Ehein

1978

Gestion du port d'Argenteau

Gestion du port public d'Ougrée et du port des Ardennes

Exploitation du port de Flémalle-Haute

Gestion des terrains et du bassin public intérieur de Semeries (Flémalle)

Par arrêté royal du 21 août 1981, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public de Herstal**, rive gauche du canal Albert.

Par arrêté royal du 29 juin 1982, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion de l'ancien port public des Croisiers-Chérayoie**, à Liège.

Par arrêté royal du 26 avril 1984, l'Etat a concédé au Port autonome de Liège la gestion d'une bande de terrain de 400 mètres de longueur comprise entre les ports d'Ougrée et de Renory.

Par arrêté royal du 9 juillet 1984, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion des ports de Tihange, Ampsin et Ombret**. L'étendue des terrains des ports de Tihange et d'Ampsin a été modifiée par arrêtés royaux des 13 novembre 1985 et 27 mars 1987. L'étendue des terrains du port d'Ombret a été modifiée par arrêté ministériel du 15 novembre 2006. L'étendue des terrains du port de Tihange a été modifiée par arrêtés ministériels des 5 mai 2009 et 13 novembre 2014.

Par arrêté royal du 23 avril 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Visé**. La configuration des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 20 septembre 2004 et 16 octobre 2014.

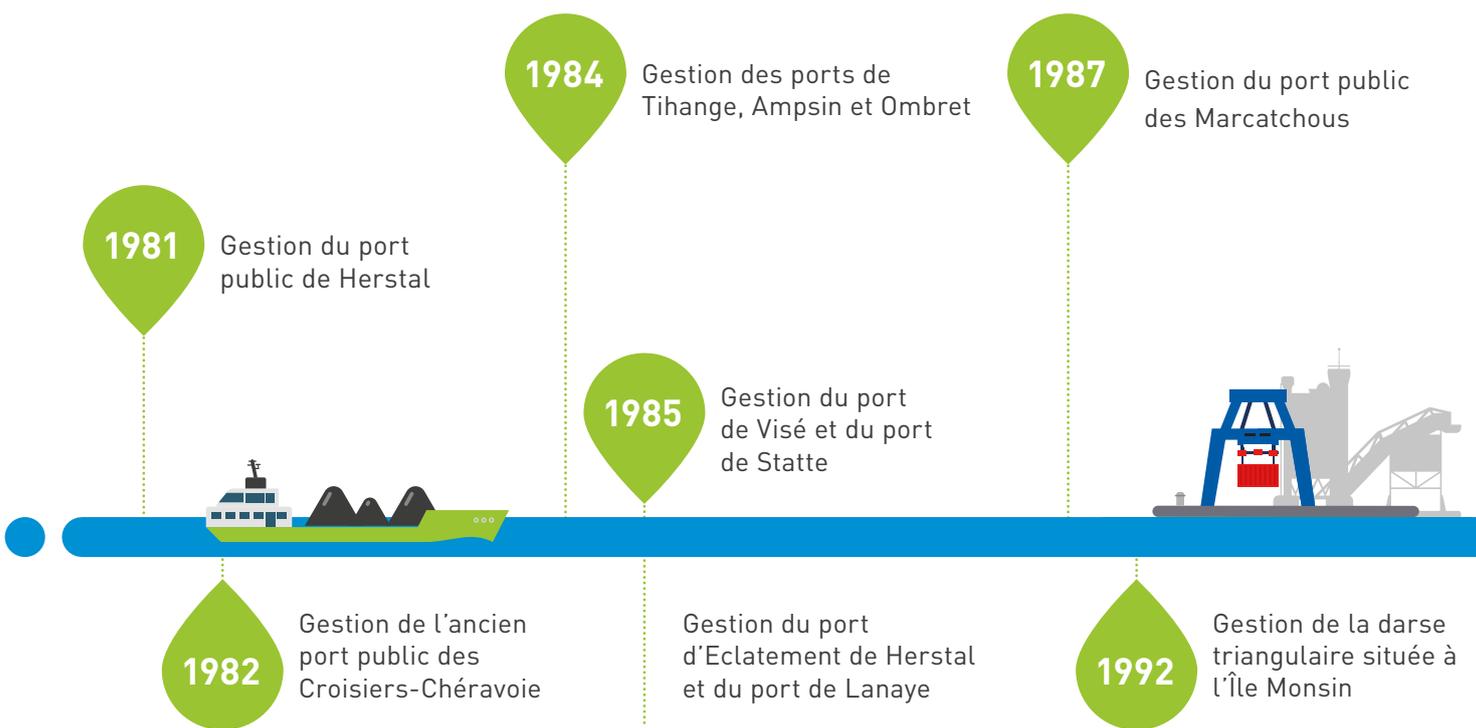
Par arrêté royal du 8 juillet 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Statte** sur le territoire de la Ville de Huy. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêtés ministériels des 18 mai 1992, 14 septembre 1992, 26 novembre 2007 et 9 février 2010.

Par arrêté royal du 19 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Eclatement de Herstal**. L'étendue des terrains du port d'Eclatement de Herstal a été modifiée par arrêté royal du 28 août 1987.

Par arrêté royal du 21 novembre 1985, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Lanaye**.

Par arrêté royal du 24 mars 1987, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port public des Marcachous**, sis rive droite de la Meuse, en amont et en aval de la passerelle Saucy.

Par arrêté royal du 5 octobre 1989, la propriété des participations de l'Etat, d'un montant de 5.000.000,00 de francs, a été transférée au 1^{er} janvier 1989, à la Région wallonne, en vertu de l'article 57 § 2 de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, suite à la loi spéciale du 8 août 1980 des réformes institutionnelles, modifiée par la loi du 8 août 1988.



Par arrêté ministériel du 18 juin 2001, la Région wallonne a concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Huy**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêtés ministériels des 11 juillet 2005 et 19 avril 2011.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2004, il a été confié au Port autonome de Liège la **gestion des terrains de la Région wallonne, constituant la plate-forme multimodale de Hermalle-sous-Argenteau dite « Liège Trilogoport »** sise rive droite du canal Albert entre les ponts de Hermalle-sous-Argenteau et de Haccourt. L'étendue des terrains de ce port a été modifiée par arrêté ministériel du 17 mai 2017.

Par arrêté ministériel du 13 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Argenteau**, rive gauche.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2005, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port d'Amay**.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port des Awirs**, sis rive gauche de la Meuse à l'amont de l'ancienne écluse des Awirs. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 13 novembre 2014.

Par arrêté ministériel du 23 juin 2006, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Loën**, sis rive gauche du canal Albert à Visé (Lixhe).

Par arrêté ministériel du 26 novembre 2008, il a été concédé au Port autonome de Liège la **gestion du port de Hermalle-sous-Huy**.

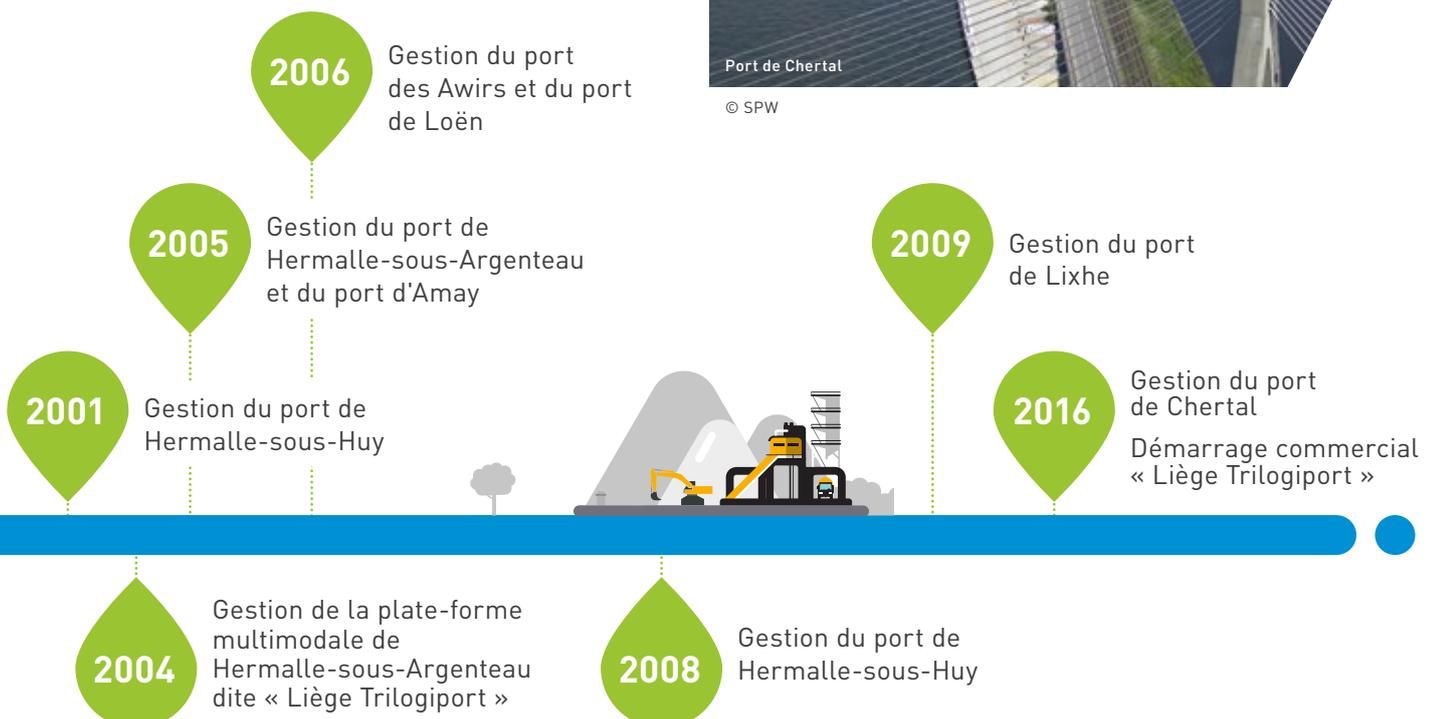
Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, il a été concédé au Port autonome de Liège, la **gestion de l'appontement de chargement et de déchargement situé en rive gauche du canal Albert à l'amont de l'Usine CBR au port de Lixhe (Visé)**. L'étendue des terrains de ce port public a été modifiée par arrêté ministériel du 24 septembre 2014.

Par arrêté ministériel du 29 août 2016, il a été concédé au Port autonome de Liège, la **gestion des terrains en rive droite du canal Albert, à l'entrée du site de Chertal, constituant le nouveau port dit de "Chertal"**.



Port de Chertal

© SPW



33 zones portuaires

1^{er} Port fluvial belge

3^{ème} Port fluvial européen



© SPW



Port de Statte

Localisation

Ville de Huy et Commune de Wanze, rive gauche de la Meuse

Accès

Pont de Ben-Ahin

Superficie totale

5 ha 93 a

Superficie disponible

3 ha 64 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.050 m
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 69,15
- Niveau du quai : ± 73,00

Equipement

Eclairage public

Usager

- S.A. BIOWANZE

© SPW



Port de Tihange

Localisation

Ville de Huy, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644 (Liège - Huy)

Superficie totale

3 ha 78 a dont 3 ha 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

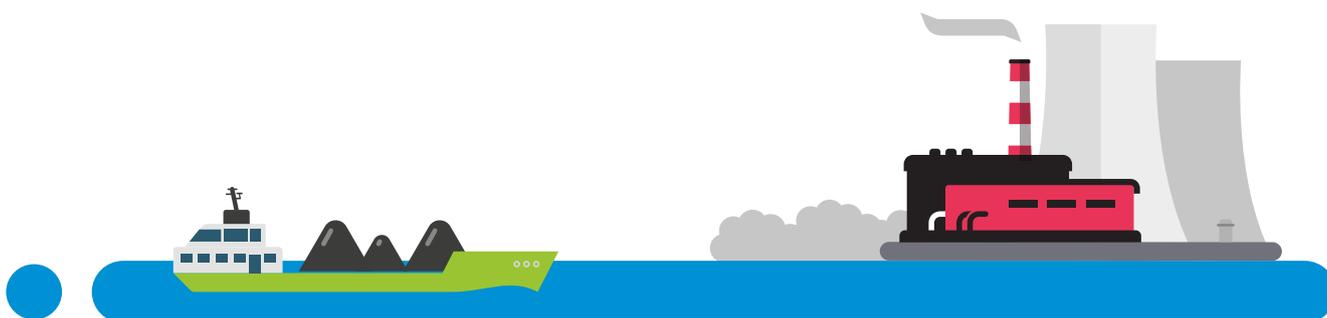
- Longueur du quai : 541 m
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 69,15
- Niveau du quai : ± 71,40

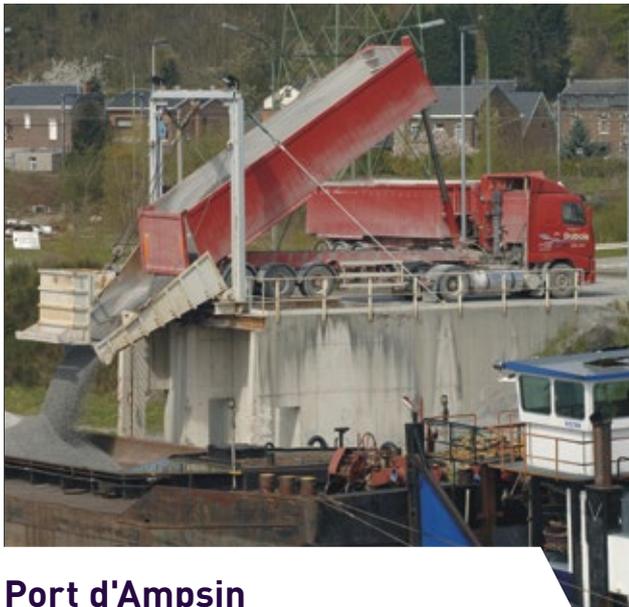
Equipement

Egout, électricité, téléphone et eau

Usagers

- S.A. EDF Luminus / S.A. ENGIE Electrabel
- S.A. HOLCIM (Belgique)
- S.P.R.L. MLD Recyclage





© MRW

Port d'Ampsin

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Via N90 et N644 par le pont d'Ampsin

Superficie totale

1 ha 87 dont 1 ha 80 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 675 m
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 69,15$
- Niveau du quai : $\pm 70,15$

Equipement

Possibilité électricité et téléphone

Eclairage public

Usager

- S.A. CARMEUSE



© SPW

Port d'Amay

Localisation

Commune d'Amay, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N90 par le pont d'Ombret

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

61 a dont 23 a de terrains exploitables

Superficie disponible

23 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 644 m
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,25$



© SPW

© MRW



Port d'Ombret

Localisation

Sur les communes d'Amay et d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 et N644
N617 par le pont d'Ombret

Superficie totale

90 a dont 61 a de terrains exploitables

Superficie disponible

61 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 400 m
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 68,00$ (fruit 1/20)

Equipement

Possibilité électricité, téléphone et eau

© SPW



Port de Hermalle-sous-Huy

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617 par le pont de Hermalle-sous-Huy
Via N90 et N644

Superficie totale

3 ha 69 a dont 3 ha 05 a de terrains exploitables

Superficie disponible

68 a

Infrastructure

- Longueur de la rive : 946 m
- Enfouissement admis : 3,00 m (uniquement au droit des quais)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais :
 - $\pm 67,48$ (port amont)
 - $\pm 67,20$ (port aval)

Equipement

- 4 quais de déchargement (50 m)
- 1 quai de chargement (63 m)
- 4 dalles de stockage ($\pm 5.500 \text{ m}^2$)

Usagers

- S.A. BELGIAN SCRAP TERMINAL WALLONIE (BST Wallonie)
- S.A. CARRIERES ET FOURS A CHAUX « DUMONT-WAUTIER »
- S.A. ECODREAM



© SPW

Port d'Ehein

Localisation

Commune d'Engis, rive droite de la Meuse

Accès

Via N617

Via N90 et N644

Superficie totale

2 ha 94 a dont 2 ha 13 a de terrains exploitables

Superficie disponible

6 a

Infrastructure

- Longueur des quais : 1.244 m
- Enfouissement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau des quais :
 - $\pm 66,50$ en aval du pont
 - $\pm 68,00$ en amont du pont

Equipement

- 1 grue de 10 t
- Egout, possibilité électricité et téléphone

Usager

- S.A. CARMEUSE
- S.C.S. N&B KNAUF



© SPW

Port des Awirs

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

78 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 818 m
- Enfouissement admis : 3,00 m (accostage autorisé uniquement devant le mur de quai et au droit des ducs d'Albe)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 65,70$

Equipement

- 1 appontement

Usagers

- S.A. ENGIE Electrabel





Port de Flémalle

Localisation

Commune de Flémalle, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

4 ha dont 3 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 730 m
- Enfouissement admis : 2,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,50$

Équipement

- 1 pont portique de 8,5 t
- 2 ponts roulants de 10 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- 2 entrepôts d'une superficie totale de 500 m²
- Egout, téléphone, électricité BT (possibilité HT), éclairage public et eau

Usager

- S.A. GPF1



Port de Semeries

Localisation

Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

- Routier : via N90 et N644
- Maritime :
 - goulet de 27 m de largeur sur 44 m de longueur
 - tirant d'air de 7,50 m

Superficie totale

6 ha 47 a dont 5 ha 40 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

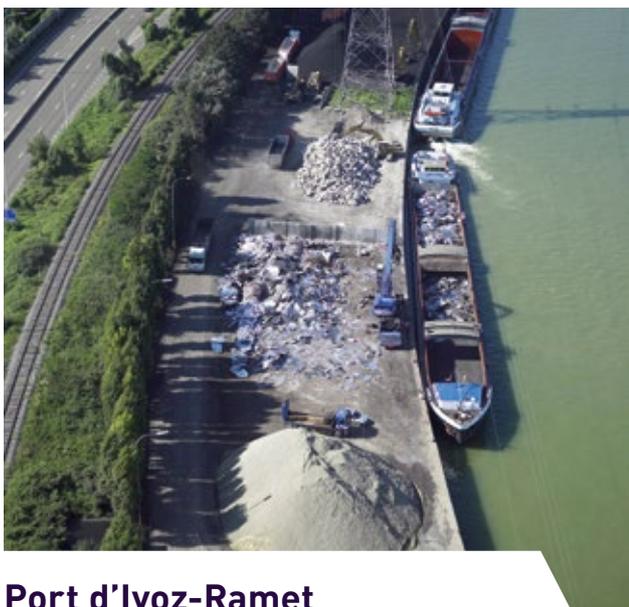
- Longueur des quais : 554 m dont 458 m utiles
- Enfouissement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,45$
- Niveau du quai : $\pm 66,95$

Équipement

Voie ferrée (quai nord - 450 m), égout, téléphone, électricité BT et HT, eau et éclairage public

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SEGAL



Port d'Ivoz-Ramet

Localisation

Sur la Ville de Seraing et la Commune de Flémalle, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

6 ha 98 a dont 6 ha 07 a de terrains exploitables

Superficie disponible

45 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.186 m (1.110 m utiles)
- Enfouissement admis : 2,50 m – 3,00 m quai Val Fil
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 63,80

Equipement

- 1 pont portique
- 1 grue mobile de 5 t
- 2 grues mobiles de 15 t
- 1 pont-à-peser de 50 t
- Egout, électricité BT et HT, éclairage public, eau, téléphone et gaz

Usager

- A.S.B.L. BLEGNY MINE (Bateau « Pays de Liège »)
- S.A. EDF Luminus
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. SOMEF



Port de Seraing

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

2 ha 14 a dont 1 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

17 a 19

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 455 m (375 m utiles)
 - en bassin : 488 m (175 m utiles)
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau des quais : ± 65,00 - ± 62,50 (quai de 154 m côté voirie)

Equipement

- Egout, électricité (cabine HT à proximité), éclairage public, téléphone et eau
- Quai de chargement roulier pour colis lourds (accès direct d'un convoi routier sur bateau)

Usagers

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)



Port de Jemeppe

Localisation

Ville de Seraing, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : Via N617 (Liège - Huy)
- Maritime :
 - goulet de 13,60 m de largeur sur 18 m de longueur
 - tirant d'air de 6,65 m

Superficie totale

3 ha 20 a dont 2 ha 22 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en Meuse : 723 m
 - en bassin : 360 m
- Enfouissement admis :
 - 2,80 m sur les 180 m amont
 - 2,50 m pour le reste
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - amont : $\pm 64,00$ à $65,00$
 - aval : $\pm 63,50$
 - bassin : $\pm 65,00$

Équipement

- 2 entrepôts d'une superficie totale de 1.500 m²
- Égout, eau, téléphone, électricité BT et HT et éclairage public (bassin)

Usager

- S.A. CIMENTERIES C.B.R. & S.A.GERDAY
- S.A. FRISAYE TRANSPORTS
- S.A. SOMEF



Port de Sclessin

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

Via N617 (Liège - Huy)

Superficie totale

Néant (quai sans terrain attendant)

Superficie disponible

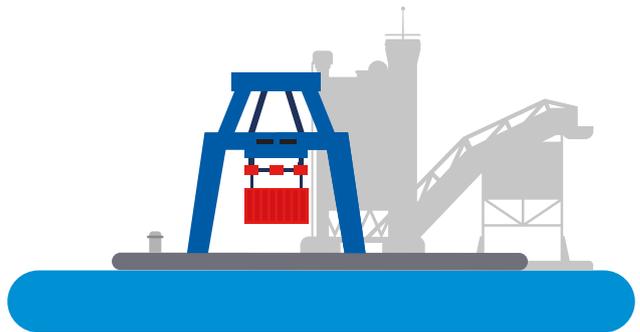
Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 335 m (238 m utiles)
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du quai : $\pm 62,20$
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$

Usagers

- S.P.R.L. EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL
- VARO ENERGY NETHERLANDS B.V.





Port d'Ougrée

Localisation

Ville de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

1 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

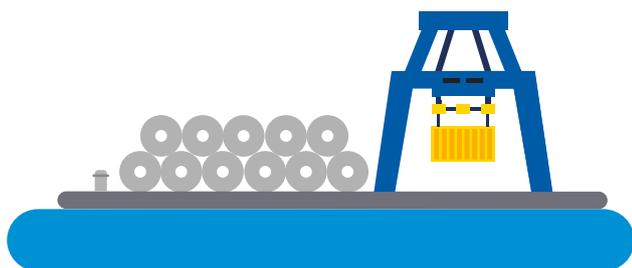
- Longueur du quai : 422 m
- Enfouissement admis :
 - 2,50 m (sur 160 m amont)
 - 3,40 m (sur 245 m aval)
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 64,00$

Equipement

Eclairage public et téléphone

Usager

- S.A. ARCELORMITTAL BELGIUM



Port de Renory

Localisation

Villes de Liège et de Seraing, rive droite de la Meuse

Accès

Via N90 (Liège - Huy)

Superficie totale

14 ha 33 a dont 13 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

2 ha 63 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.734 m dont 1.692 m utiles
- Enfouissement admis : 2,50 m sur 960 m et 3,00 m sur 197 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - $\pm 63,50$ sur 960 m
 - $\pm 65,55$ sur 332 m aval

Equipement

- Raccordement ferré (3.330 m), égout, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone et eau
 - 1 pont portique de 5 à 6 t
 - 3 ponts portiques de 35 à 50 t
 - 2 grues mobiles de 5 et 6 t
 - 2 grues mobiles de 20 et 50 t
 - 3 ponts à peser de 60 t
 - 9 entrepôts d'une superficie totale de 7.800 m²
- Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire) et il est desservi par une navette fluviale de conteneurs.

Usagers

- S.A. ATRIUM NOVANDI
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. DPW Liege Container Terminals – LCT Sud



Port des Ardennes

Localisation

Ville de Liège, rive gauche du canal de l'Ourthe

Accès

Autoroute E25 à proximité

Superficie totale

1 ha 78 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 54 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 172 m dont 156 m utiles
- Enfouissement admis : 1,80 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 64,25$
- Niveau du quai : $\pm 67,60$

Équipement

Électricité HT et téléphone

Usager

S.A.FLUXYS



Port des Marcatchous

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse, au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

6 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur de quai : 150 m
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ m sur 100 m

Équipement

- Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers.
- Eau, électricité et éclairage public.



Port des Yachts

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse, entre le pont Albert 1^{er} et le pont Kennedy

Accès

- Routier : via le pont Albert 1^{er}
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

65 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur des quais :
 - en bassin : 765 m
 - en Meuse : 440 m
- Enfoncement admis :
 - en bassin : 2,00 m
 - en Meuse : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais :
 - en bassin : $\pm 61,00$ m
 - en Meuse : $\pm 62,00$ m

Equipement

- Port à vocation touristique équipé de pontons et de catways et offrant les services suivants : raccordement en eau et électricité, Wi-Fi, fax, éclairage public, parking, dépôt huiles usagées et endroit sécurisé
- Borne interactive
- Capitainerie « Georges Truffaut » avec service d'accueil, locaux d'accueil, laverie, sanitaires et douches.

Heures d'ouverture :

Hors saison (du 16 septembre au 14 mai)

- de 8h à 9h et de 15h à 16h
- le week-end : à la demande

En saison (du 15 mai au 15 septembre)

- en semaine : de 8h à 9h et de 15h à 20h
- le week-end : de 9h à 10h et de 15h à 20h

En dehors de ces heures, la Capitainerie reste disponible à la demande.

- Brasserie-Restaurant « La Capitainerie »





Port des Croisiers-Cheravoie

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse et au pied de la passerelle Saucy

Accès

- Piétonnier : par la passerelle Saucy
- Voie d'eau :
 - via le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance du Limbourg et d'Anvers (± 120 km)
 - via la Basse Meuse, le canal Albert et la Meuse liégeoise en provenance de Maestricht (± 30 km) et des Pays-Bas
 - via la Haute Meuse en provenance de la France (± 110 km) et de la Sambre (± 60 km)

Superficie totale

10 a constitués par un terre-plein

Infrastructure

- Longueur du quai : 158 m
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,25$ sur 53 m

Équipement

Port destiné à accueillir des bateaux de ligne pour passagers
Eau, électricité et téléphone



Port de Coronmeuse

Localisation

Ville de Liège, rive gauche de la Meuse

Accès

- Routier : quai de Coronmeuse - Autoroutes E25 et E40 via le pont Atlas V
- Fluvial : goulet de 14,40 m à 18,30 m de large sur 102 m de long
- Tirant d'air : 3,40 m à 5,70 m sur 21 m de long

Superficie totale

Néant – Bassin sans terrains attenants

Superficie disponible

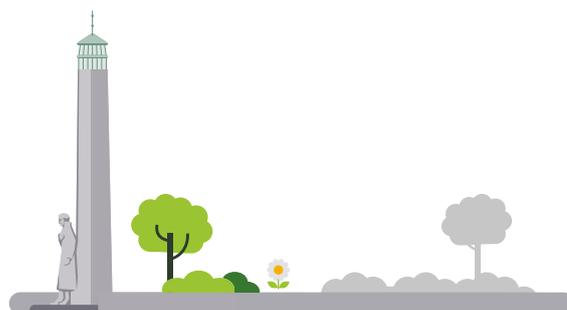
Néant

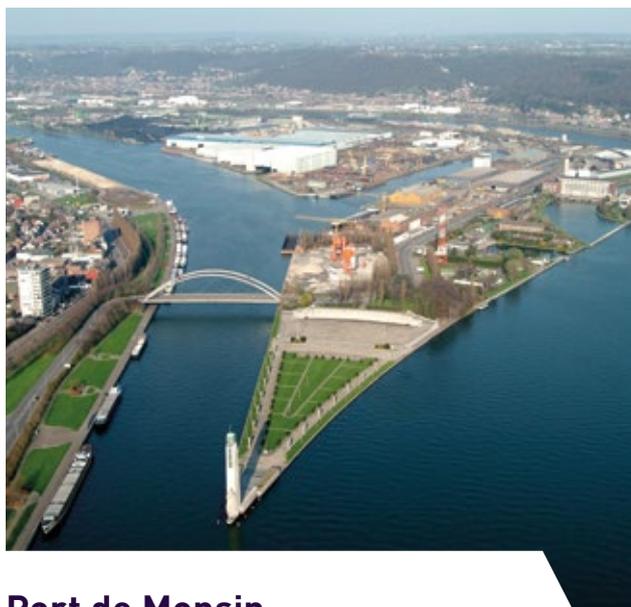
Infrastructure

- Longueur des quais : 1.532 m dont 781 m utiles
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau des quais : $\pm 62,10$ (62,30 rive droite)

Équipement

Eau, éclairage public, possibilité électricité et téléphone





Port de Monsin

Localisation

A l'aval de Liège, à l'origine du canal Albert.
Le port est ceinturé par le canal Albert et la Meuse

Accès

Par les ponts Marexhe, Milsaucy et le pont barrage
Accès direct à l'autoroute E25 Liège - Maestricht

Superficie totale

93 ha dont 72 ha de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 12 a

Infrastructure

- | | |
|---|----------------|
| • Situation des quais | Longueur utile |
| – canal Albert | 790 m |
| – darse sud | 1.250 m |
| – darse nord | 896 m |
| – quai en Meuse | 1.150 m |
| – darse en Meuse | 190 m |
| – darse couverte | 220 m |
| – darse triangulaire | 71 m |
| • Enfoncement admis : | |
| – darse sud, darse nord, canal Albert : | 3,00 m |
| – darse couverte : | 3,40 m |
| – darse triangulaire : | 2,50 m |
| • Niveau du plan d'eau : | |
| – ± 60,00 en canal Albert | |
| – ± 54,30 en Meuse | |
| • Niveau des quais : | |
| – ± 62,00 en canal Albert | |
| – ± 58,65 en Meuse | |

Equipement

- 1 voie dorsale de 2,7 km sur laquelle se greffent 12 quais et routes desservant les installations de l'Île Monsin
- 15 km de voies ferrées sillonnent l'Île Monsin
- 1 gare de triage (superficie de 7 ha)
- 1 bureau des douanes à la disposition des usagers
- Egout, eau, téléphone, électricité BT et HT, gaz et éclairage public
- 1 darse couverte de 110 m de long et 26 m de large munie d'une porte anti-vagues et d'un volet de fermeture, occupant une superficie totale de 15.100 m² dont 10.000 m² réservés au stockage et à la manutention de produits à l'abri des intempéries. Elle est desservie par 2 quais et 3 voies ferrées.
- 2 ponts portiques de 9 à 15 t
- 2 ponts portiques de 25 à 30 t
- 22 ponts roulants de 0,5 à 5 t
- 11 ponts roulants de 7,5 à 10 t
- 3 ponts roulants de 12 à 15 t
- 4 ponts roulants de 20 à 30 t
- 2 ponts roulants de 45 t
- 12 grues de 2 à 4 t
- 7 grues de 5 t
- 1 grue de 12 t
- 19 ponts à peser de 4 à 100 t
- 44 entrepôts d'une superficie totale de 102.135 m²
- 53 silos à céréales d'une capacité totale de 25.000 t

Usager

- S.A. ANCIENS ETABLISSEMENTS ROBERT COLETTE (HUBO) (3+4)
- S.A. CIMENTERIES C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN (25)
- S.A. DERICHEBOURG BELGIUM (11 A,B)
- S.A. ENVISAN INTERNATIONAL (15)
- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.) (7A,B,C,E,F,I,J,K,L)
- S.P.R.L. GASCOGNE BOIS (9)
- S.A. GRAVAUBEL (22 B)
- S.A. HOLCIM (Belgique) (18 A,B)
- S.A. HOLDING DE ACEROS ESPECIALES (AUSA) (14 A,B)
- S.P.R.L. INTER DECOUPE (16)
- S.A. MEUSE ET SAMBRE (2)
- S.A. READY BETON (1)
- S.A. RECYLIEGE (24)
- S.A. REVATECH (13)
- S.A. SAMETAL (7D)
- S.A. SOCIETE D'OPERATIONS MARITIMES ET FLUVIALES (SOMEF) (12 A, B)
- S.A. TECHNIQUE ET PROTECTION DES BOIS (T.P.B.) (8 A,B,C)
- S.A. TERVAL (20A,B,C,D,E,F,G,H – 23)
- S.P.R.L. TRH Liège (17)
- S.A. WALAGRI (5+6)



Port pétrolier de Wandre

Localisation

Ville de Liège, rive droite de la Meuse en amont du pont de Wandre

Accès

Via N43 (Liège - Visé)
Accès direct aux autoroutes E25 et E40

Superficie totale

59 ha 16 a dont 56 ha 58 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 41 a

Infrastructure

- Longueur de la berge : 1.985 m
- Enfoncement admis :

Avis à la batellerie du 27 juin 2001 :
BASSE MEUSE - REGLE DE NAVIGATION - Tirant d'eau
Par dérogation à l'article 1^o du règlement particulier de la Meuse, le maximum de tirant d'eau des bateaux admis à naviguer est fixé, à titre d'essai et de pure tolérance, dans la passe navigable, de la manière suivante :

- depuis le pont-rail de Monsin (cumulée 115,260) jusqu'à la cumulée 115,900 : 2,80 m
- depuis la cumulée 115,900 jusqu'au pont de Wandre (cumulée 117,874) : 3,40 m

- Niveau du plan d'eau : ± 54,30

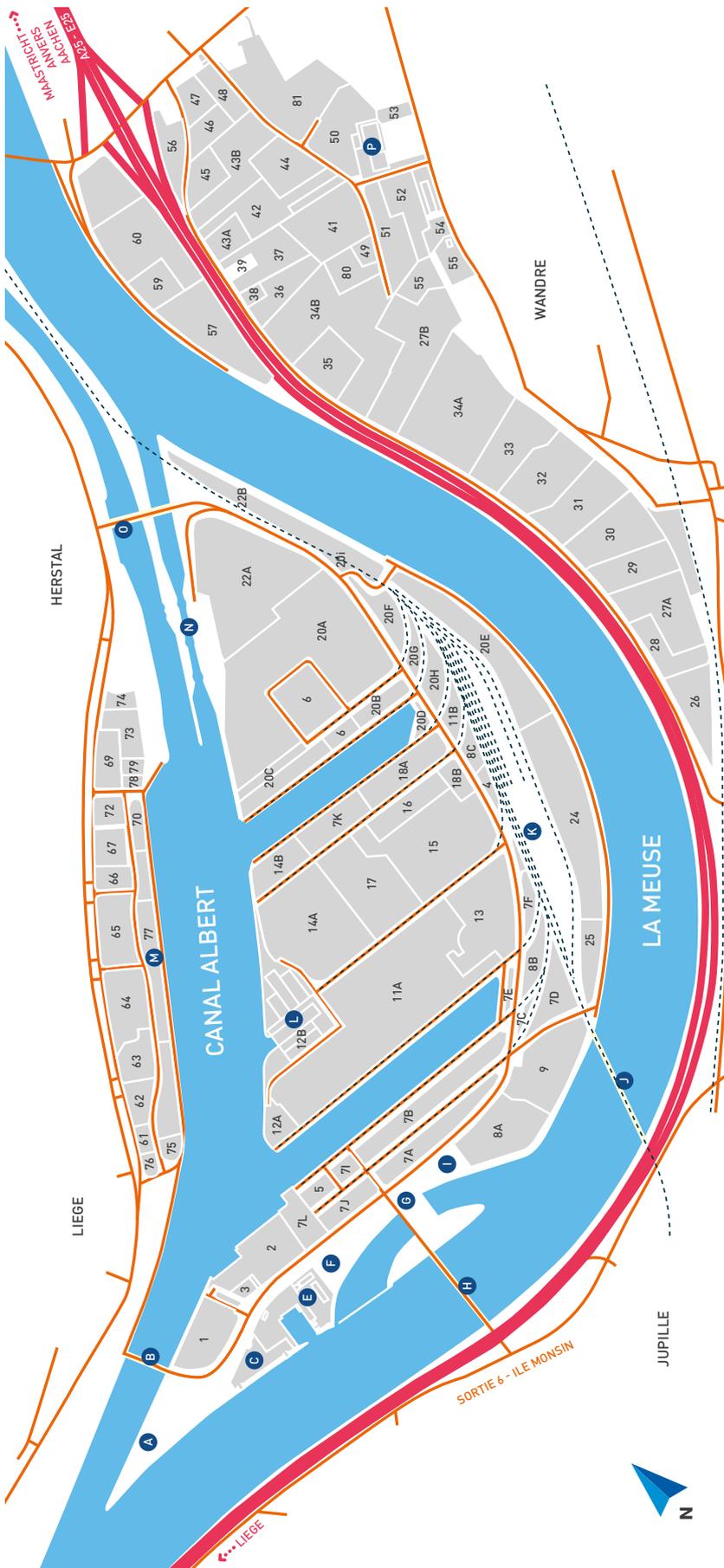
Equipement

- Raccordement ferré possible, électricité BT et HT, éclairage public, téléphone, eau et gaz
- 9 appontements en Meuse permettent l'accostage de pétroliers
- 12 tunnels sous l'autoroute Liège - Maestricht offrent une liaison entre les berges de la Meuse et les terrains
- Tankage : 82 tanks d'une capacité de stockage de 350.000 m³
- 48 entrepôts d'une superficie totale de 104.000 m²

Usager

- S.A. ANTARGAZ Belgium (55)
- S.A. AUTOSECURITE (26+30)
- S.A. AXIMA REFRIGERATION (46)
- S.P.R.L. BABYLISS FACO (45)
- S.A. CAD IMMO (50)
- S.A. CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES + TELECOMMUNICATIONS (CE+T) (41)
- S.A. COFIMEX (44)
- S.A. DAUVIMMO (28)
- S.A. ETS J. DEFLANDRE ET FILS (52)
- S.P.R.L. DEPANNAGES BAYARDS (31)
- S.A. DEPOTS PETROLIERS CONTERN (34 A, B)
- S.A. D'HONDT (32)
- S.A. DIMMA DESIGN (37)
- S.A. GERMEAU CARRIERE (36)
- S.A. GESIMAT (43A,B)
- S.A. GILOPS GROUP (60)
- S.P.R.L. GLOBAL MAINTENANCE INDUSTRIES (48)
- S.P.R.L. I'D (59)
- S.A. IMRECA (42)
- S.A. JOLY (33)
- S.P.R.L. LE PETIT BONHOMME EN PIERRE (47)
- S.A. LIEGE TANK STORAGE (L.T.S) (35)
- S.P.R.L. PARMECANIQUE (57)
- S.A. PETROLEUM PRODUCTS STORAGE AND TRANSPORT COMPANY (29)
- S.A. PROMAS INTERNATIONAL (39)
- S.A. RUS TONY INDUSTRIES (38)
- S.P.R.L. S.D.M. (49)
- S.C.R.L. SMARTVALUE (80+81)
- S.P.R.L. SOLIREM (51)
- S.A. TOTAL BELGIUM (27 A, B)
- S.C.A. MAURICE WILKIN IMMO (RETIF BELGIUM) (56)
- S.C.R.I. W-STONES (54)

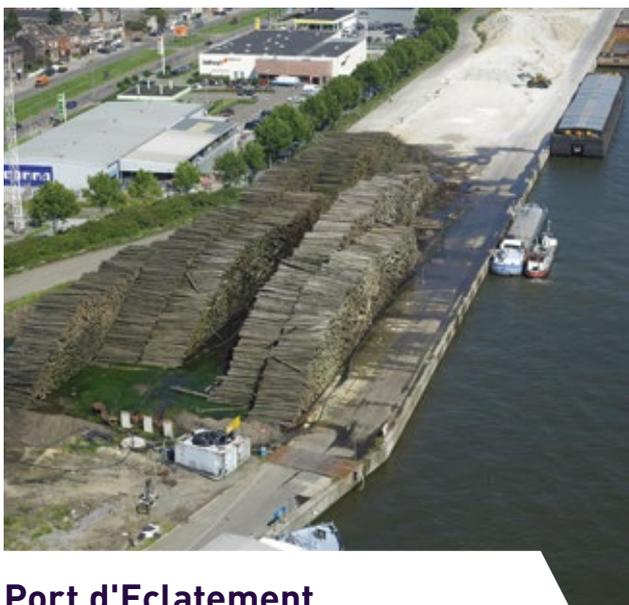
Port de Monsin, port pétrolier de Wandre et port d'Eclatement



- parcelles
- voie d'eau
- autoroutes
- routes
- voie ferrée

- I S.A. EDF LUMINUS
- J Pont rail
- K Gare de triage
- L Darse couverte
- M Port d'éclatement
- N Ecluse de Meuse
- O Pont Milsauby
- P Atc La Détenite

- A Esplanade Albert 1^{er}
- B Pont Marexhe
- C Royal Yacht Club de la Meuse
- E Port autonome de Liège
- F Bureau technique et salle d'exposition / de conférence
SPW-DGO 2 (Direction de la gestion des équipements,
des voies hydrauliques de Liège et des barrages)
- G Centrale hydroélectrique
- H Pont-barrage de Monsin



Port d'Eclatement

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Boulevard Zénobe Gramme

Superficie totale

11 ha 24 dont 8 ha 52 de terrains exploitables

Superficie disponible

67 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 896 m dont 855 m utiles
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00

Equipement

Eau, électricité, éclairage public et téléphone

Usager

- S.A. ALDI VAUX-SUR-SURE (73)
- S.A. COLRUYT (64)
- S.P.R.L. GARAGE CARROSSERIE MARTIN (72)
- S.A. GARAGE MARIO LANA (69+78)
- S.A. KBC VASTGOEDPORTEFEUILLE BELGIE (GAMMA) (63)
- S.A. LA BOUEE (70)
- N.V. LAMBEFIMMO (66)
- LIDL BELGIUM GmbH und Co KG
- S.A. LUKOIL BELGIUM (61)
- S.A. L'UNIVERSELLE IMMO (62+67+79)
- S.A. NEPTUNIA (75)
- M. STANISCI (76)
- S.A. TRANSINDUSTRIE - INVEST (74)



Port de Herstal

Localisation

Ville de Herstal, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N671 (Liège - Maestricht)
Accès direct à l'autoroute E40

Superficie totale

10 ha 80 a dont 9 ha 15 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 700 m (675 m utiles)
- Enfouissement admis : 3,00 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 62,00

Equipement

- Egout, électricité HT, éclairage public, télédistribution, téléphone, eau et gaz
- Unité de traitement des déchets ménagers, production d'électricité
- 5 ponts roulants de 10 t
- 1 grue mobile de 2,5 t
- 4 ponts à peser de 60 t
- Différents bâtiments pour un total de 21.200 m²

Usagers

- S.C.I.R.L. INTRADEL
- S.A. SUEZ R&R BE Wallonie

© SPW



Port de Chertal

Localisation

Ville de Herstal, rive droite du canal Albert

Accès

Via le pont de Wandre
Accès direct aux autoroutes E40 et E25

Superficie totale

1 ha 14 a dont 99 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 385 m
- Enfouissement admis : enfouissement admis par le Service Public de Wallonie en canal Albert (à titre d'information : 3,40 m au 05.04.2018)
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Usager

- S.A. MATEGRO

© SPW



© SPW



Port d'Argenteau

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via N653 (Liège - Visé)
Accès direct à l'autoroute E25

Superficie totale

7 ha 93 a dont 6 ha 73 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur du quai : 1.068 m dont 963 m utiles
- Enfouissement admis : 2,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 54,30
- Niveau du quai : ± 57,00

Equipement

- 2 grues mobiles de 1,5 t et 2 t de capacité
- 1 entrepôt de 1.209 m²
- Electricité HT, téléphone et gaz

Usagers

- S.A. MATEGRO
- S.C. S.C.A.R.



Port de Hermalle-sous-Argenteau

Localisation

Commune d'Oupeye, rive gauche du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25,
sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3)

Superficie totale

80 a dont 31 a de terrains exploitables

Superficie disponible

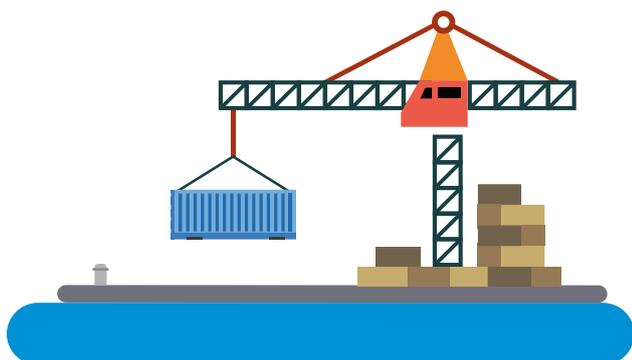
11 a 33

Infrastructure

- Longueur de la rive : 800 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Usager

- S.A. EUROQUARTZ
- S.A. SABLIERE DUPUIS
- S.A. E. VICTOR MEYER



Liège Trilogiport

Localisation

Commune d'Oupeye, rive droite du canal Albert

Accès

Via l'autoroute E25

- En venant de Maestricht, sortie Hermalle-sous-Argenteau (n° 3) suivre Liège Trilogiport
- En venant de Bruxelles, Liège, Namur, Aix-la-Chapelle, sortie Liège Trilogiport (n° 2A)

Superficie totale

83 ha 80 a dont 75 ha 35 a de terrains exploitables

Superficie disponible

20 ha 58 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.250 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Equipement

- Terminal à conteneurs (3 ha 80 a)
- Raccordement ferré, égout, électricité BT et HT et éclairage public
- Le port est équipé pour la manutention de conteneurs entre les 3 modes de transport (fluvial, routier et ferroviaire)
- Des halls logistiques sur une superficie de ± 59.750 m²

Usagers

- Terminal à conteneurs
 - S.A. DPW Liege Container Terminals – LCT Nord
- Zone logistique
 - S.A. D.L. TRILOGIPOINT BELGIUM (JOST GROUP) (30 ha)
 - S.A. WDP (10 ha)



Port de Visé

Localisation

Ville de Visé, rive droite de la Meuse

Accès

Via le pont de Visé

Superficie totale

6 ha 72 a dont 5 ha 70 a de terrains exploitables

Superficie disponible

1 ha 16 a (amont)
21 a (aval)

Infrastructure

- Longueur du quai : 940 m dont 840 m utiles
- Enfouissement admis : 2,50 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 54,30$
- Niveau du quai : $\pm 55,50$

Usager

- S.P.R.L. SABLE DE RECYCLAGE (SAREC)



Port de Loën

Localisation

Ville de Visé, rive gauche du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

6 ha 60 a dont 4 ha 41 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 279 m
- Enfouissement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : $\pm 60,00$
- Niveau du quai : $\pm 61,00$

Usagers

- S.A. EUROPORTS INLAND TERMINALS (E.I.T.)
- S.A. HOLCIM (Belgique)



© SPW



Port de Lixhe

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N602 et le pont de Lixhe (rue des Cimentiers)

Superficie totale

9 ha 99 a dont 8 ha 01 a de terrains exploitables

Superficie disponible

Néant

Infrastructure

- Longueur de la rive : 1.712 m
- Longueur appontement : 26,15 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50

Equipement

- Entrepôts : 3.590 m²

Usager

- S.A. Cimenteries C.B.R. CEMENTBEDRIJVEN
- S.A. ENVISAN
- S.A. LIXHE COMPOST

© SPW



Port de Lanaye

Localisation

Ville de Visé, rive droite du canal Albert

Accès

Via N671 par les ponts de Lixhe et de Lanaye

Superficie totale

21 ha 86 a dont 20 ha 48 a de terrains exploitables

Superficie disponible

20 ha 48 a

Infrastructure

- Longueur du quai : 2.405 m
- Enfoncement admis : 3,40 m
- Niveau du plan d'eau : ± 60,00
- Niveau du quai : ± 61,50



2.9. Conditions d'installation et de tarification

Nos conditions d'installation

Besoin d'un quai, d'un terrain portuaire pour un jour, un mois, un an ou plus ? Vous souhaitez développer des activités économiques le long de la voie d'eau, Le Port autonome de Liège vous offre diverses possibilités d'installation en fonction des besoins de votre société.

Consultez ici nos types de contrats et tarifications et contactez-nous !

Le service économique et commercial du Port autonome de Liège se tient à votre disposition pour vos premiers contacts puis pour l'élaboration de vos projets.



2.9.1. Conditions d'installation

A. Contrat de concession

- de 10 à 30 ans ;
- investissements à réaliser sur le site concédé ;
- tonnage annuel à garantir par voie d'eau.

B. Autorisation précaire

- occupation à durée déterminée, généralement courte (6 mois, 1 an, 2 ans...);
- préavis, de part et d'autre : 1 mois ;
- pas d'investissement lourd ;
- système très souple, permettant des opérations de courte durée.

C. Autorisation pour opérations isolées

- autorisation visant une ou plusieurs opérations portuaires de chargement/déchargement ou autre (groupage/dégroupage, stockage) ;
- révocable, durée très limitée.

Remarques :

- 1) Toute construction ou installation fixe doit faire l'objet d'une autorisation du Port autonome de Liège;
- 2) Urbanisme, service incendie, commodo/incommodo à charge du client/usager.

2.9.2. Tarification

Deux catégories de redevances :

A. Redevances d'occupation de terrains*

- Terrains situés derrière les quais de transbordement
Redevance de base : 1,3014 €/an/m²
Redevance variant de 1,3014 € à 0,6073 €/an/m² :
 - appliquée aux usagers concessionnaires uniquement ;
 - suivant l'importance de l'emplacement occupé.
- Terrains industriels (arrière-zone)
Redevance de base: 0,4338 €/an/m²
Redevance variant de 0,4338 € à 0,2169 €/an/m² :
mêmes conditions que ci-dessus.

B. Redevances à la tonne manipulée*

- Opérations par bateau
Avec occupation de terrain :
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarifs réduits de 0,0694 € à 0,0174 €/tonne, suivant la valeur de la marchandise.Sans occupation de terrain : mêmes conditions que ci-dessus avec une augmentation de 50 %.
- Opérations par camions
 - Tarif général : 0,0868 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1301 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1301 €/tonne
- Opérations par wagons
 - Tarif général : 0,1301 €/tonne
 - Tarif produits pétroliers : 0,1735 €/tonne
 - Tarif port de Souverain-Wandre : 0,1735 €/tonne

*Les taux reproduits ci-dessus sont majorés de la mobilité (52 % en 2018) et de la TVA.



3.

© PAL

Bilan des activités 2018

3.1. Bilans statistiques

3.1.1. Considérations sur les trafics

Le Port autonome de Liège a enregistré en 2018 un trafic global (eau-rail-route) de 21.3 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,3 % (+276.430 tonnes) par rapport à l'année 2017. Il s'agit de la meilleure performance du Port autonome de Liège depuis ces cinq dernières années !

Les conteneurs sont toujours en forte progression au Port de Liège en 2018. Avec 85.521 EVP (équivalent-vingt-pieds) et une progression de 15 % (+11.090 EVP), les terminaux à conteneurs du Port de Liège augmentent encore de manière remarquable leurs résultats par rapport à 2017. C'est à nouveau un record absolu à Liège !

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Liège demeure également en hausse en 2018. Le Port autonome de Liège a ainsi enregistré une croissance de 2,6 % de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2018 à 4.511.806 € (+112.982 €).

Le complexe portuaire liégeois représente, selon la Banque nationale de Belgique, 7.753 emplois directs et 10.962 emplois indirects générés par l'ensemble des entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège. Le Port de Liège demeure sans aucun doute un levier de développement socio-économique important pour la région

Rapport détaillé des activités 2018

A. Le chiffre d'affaires

Le Port autonome de Liège a enregistré une croissance de 2,6 % de son chiffre d'affaires qui s'est établi en 2018 à 4.511.806 € (+112.982 €).

B. Les tonnages fluviaux

Les tonnages voie d'eau passent de 15.949.972 t en 2017 à 15.959.357 t en 2018, soit une augmentation de 9.385 t.



Le Port autonome de Liège a enregistré une croissance de 2,6 % de son chiffre d'affaire en 2018.



Catégories de marchandises

Les produits minéraux non métalliques restent le secteur le plus prépondérant dans les trafics portuaires liégeois, avec 38 % des échanges, suivis des produits pétroliers (21 %) et des charbons (10 %).

Catégories de marchandises	2017	2018	Différence	%
Produits de l'agriculture	548.691	563.102	+14.411	+3
Houille et lignite	1.695.642	1.669.779	-25.863	-2
Minerais	1.000	9.851	+8.851	*
Produits alimentaires	1.188	0	-1.188	*
Bois et produits du bois	450.346	360.904	-89.442	-20
Coke et produits pétroliers	3.196.875	3.351.139	+154.264	+5
Produits chimiques	398.475	409.434	+10.959	+3
Produits minéraux non métalliques	6.447.242	6.114.950	-332.292	-5
Métaux	1.116.559	1.307.375	+190.816	+17
Machines et matériel	300	863	+563	*
Matériel de transport	138	35	-103	*
Articles manufacturés	45.557	683	-44.874	*
Matières premières secondaires, déchets	1.266.970	1.231.531	-35.439	-3
Marchandises diverses, conteneurs	728.974	876.703	+147.729	+20
Autres marchandises	52.015	63.008	+10.993	+21
Total	15.949.972	15.959.357	+9.385	+0,1%

*non significatif

Les principales marchandises en hausse sont :

- les métaux (+190.816 tonnes, soit +17 %) ;
- le coke et les produits pétroliers (+154.264 tonnes, soit +5 %) ;
- les marchandises diverses/conteneurs (+147.729 tonnes, soit +20 %) ;
- les autres marchandises (+10.993 tonnes, soit +21 %) ;
- les produits chimiques (+10.959 tonnes, soit +3 %).

Ces performances s'expliquent par :

- un regain d'activité chez Segal et dans la phase à chaud de la sidérurgie en général ;
- des gains de parts de marché pour la firme pétrolière Liege Tank Storage ;
- le développement considérable de Liège Container Terminal à Renory ;
- un phénomène de vases communicants entre les catégories « articles manufacturés » et « autres marchandises » ;
- une augmentation de transport par voie d'eau chez Knaf.

Les principales marchandises en baisse sont :

- les produits minéraux (-332.292 tonnes, soit -5 %) ;
- le bois et les produits du bois (-89.442 tonnes, soit -20 %) ;
- les articles manufacturés (-44.874 tonnes) ;
- les matières premières secondaires et déchets (-35.439 tonnes, soit -3 %) ;
- les produits charbonniers (-25.863 tonnes, soit -2 %).

Ces moindres résultats s'expliquent par :

- une moindre demande internationale en produits carriers ;
- une moindre consommation en pellets par la centrale électrique des Awirs ;
- un phénomène de vases communicants entre les catégories « articles manufacturés » et « autres marchandises » ;
- une moindre consommation de laitiers chez CBR ;
- une légère diminution des tonnages traités chez Terval.

Les conteneurs – record absolu !

Le Port de Liège a établi un **nouveau record absolu** ! Le transport de conteneurs a ainsi enregistré une hausse de 15 %.

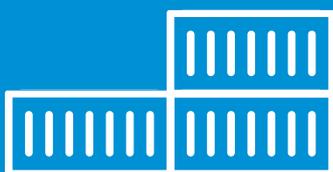
85.521 EVP (équivalents vingt pieds) ont été manutentionnés sur les trois terminaux liégeois (principalement Liège Container Terminal, mais aussi Euroports Inland Terminals et DP World Liège). Ceci correspond à une augmentation de 11.090 unités.

Voici l'évolution du trafic fluvial de conteneurs au Port autonome de Liège, en augmentation continue, au cours de ces dernières années :

Année	Nombre EVP	Différence	%
2014	31.939	+4.301	+16
2015	40.665	+8.726	+27
2016	56.862	+16.167	+40
2017	74.431	+ 17.569	+31
2018	85.521	+11.090	+15

“

Le Port autonome de Liège a établi un nouveau record absolu ! Le transport de conteneurs a enregistré une hausse remarquable de 15 %.



”

La navigation maritime

Concernant la navigation maritime, 122 caboteurs (+6 unités) ont fait escale à Liège en 2018, ce qui représente une augmentation de 6 % des tonnages par rapport à l'exercice précédent. Il s'agissait principalement d'aciers spéciaux importés d'Espagne et de Grande-Bretagne ou exportés vers le Royaume-Uni, l'Irlande et le Portugal et ce, pour un total de 210.443 tonnes.



© Port of Antwerp

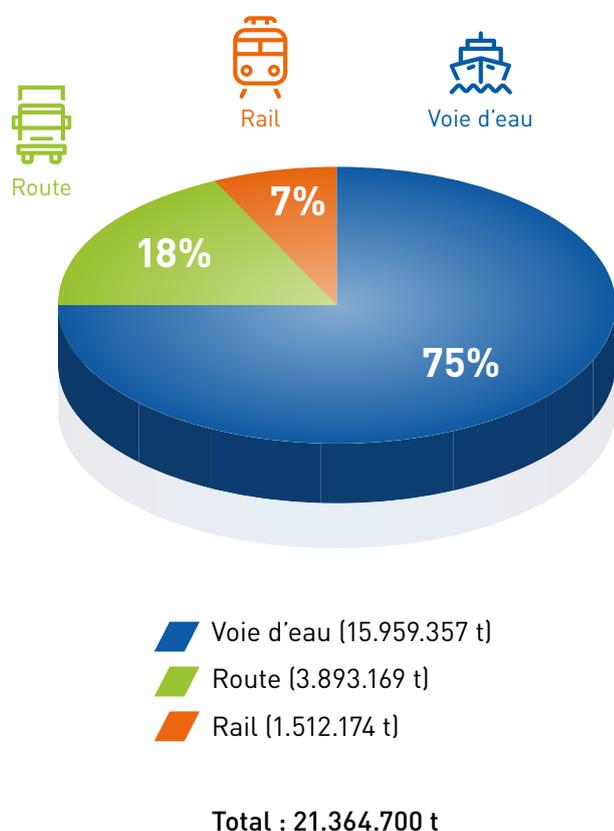
C. Les résultats globaux (en tonnes)

Mode	2017	2018	Variation	%
Voie d'eau	15.949.972	15.959.357	+9.385	0
Route	3.621.223	3.893.169	+271.946	+8
Rail	1.517.075	1.512.174	-4.901	0
TOTAL	21.088.270	21.364.700	+276.430	+1,3%

La progression du mode routier est due au développement spectaculaire des activités d'Envisan sur le site de Monsin (+148.938 tonnes).

Le transport ferroviaire, lui, reste par contre stable par rapport à l'année 2017.

Le Port autonome de Liège reste **un acteur incontournable du développement durable : 75 % des trafics manutentionnés sur les diverses zones portuaires transitent par la voie d'eau**, ce qui constitue une réelle performance au niveau européen.



D. Nouveaux trafics et nouveaux développements

Au port de Lixhe

Envisan poursuit son développement au Port autonome de Liège. Un contrat de concession a été signé en février 2018 pour l'occupation d'un terrain de 33.430 m² situé au port de Lixhe, pour une période de trente ans. Elle y développera une unité de traitement de produits de dragage non dangereux. Le permis a été accordé fin 2018 et les travaux devraient débuter dès le premier trimestre 2019.

A Liège Trilogiport

Démarrage des activités commerciales de JostGroup.

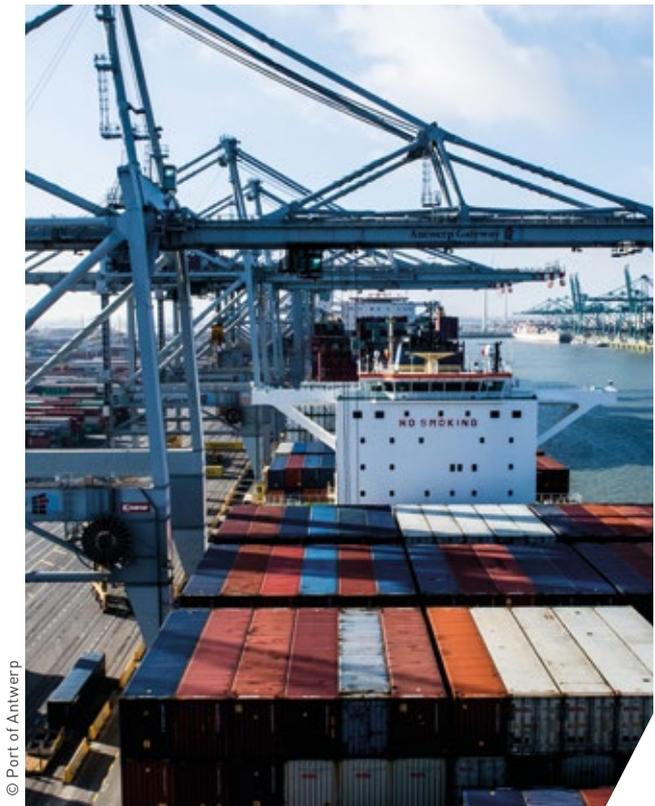
Au port de Wandre

- Newpharma, numéro un de la pharmacie en ligne en Belgique, connaît un succès phénoménal. Aujourd'hui présente dans douze pays, Newpharma est un des leaders européens de l'e-pharmacie. L'entreprise, qui emploie 150 salariés, propose plus de 30.000 références et 750 marques. Newpharma a atteint un chiffre d'affaires de 63 millions d'euros en 2017 (de 85 à 90 millions atte reprise prépare également son extension future, toujours sur les terrains du Port autonome de Liège.
- Gilops Group et Belgomazout ont inauguré leur nouveau dépôt dans le bassin liégeois. Gilops Group et Belgomazout, implantés depuis trente ans dans le secteur pétrolier, ont dévoilé leur nouveau dépôt réservé à l'Etat fédéral. Situé à Wandre, il se compose de quatre cuves de 25 mètres de hauteur et de 32 mètres de diamètre qui peuvent accueillir 20 millions de litres chacune, soit une réserve de 80 millions de litres de pétrole. En tant que membre de l'Union européenne et de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la Belgique a l'obligation d'avoir une réserve de nonante jours

soit l'équivalent d'un quart de ses importations nettes de produits pétroliers sous forme de stocks stratégiques. Ces stocks seront utilisés en cas de crise nationale ou internationale, pour pallier aux déficiences du marché.

**Création de la joint-venture
« DPW Liege Container Terminals »**

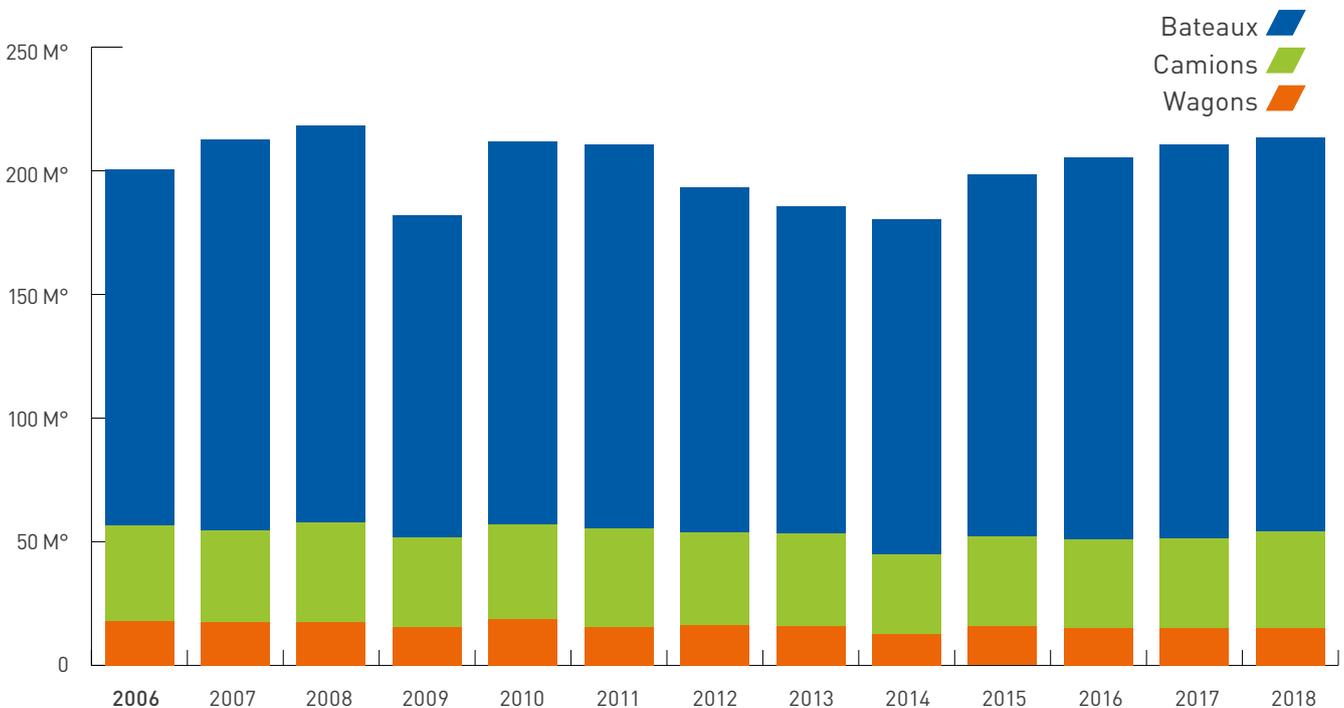
Une nouvelle joint-venture (création de la société DPW Liege Container Terminals) a été annoncée ce 21 novembre 2018. Ainsi, afin d'offrir à leurs clients une offre de services améliorée pour les conteneurs dans l'hinterland, les sociétés Tercofin et DP World Inland ont décidé de joindre leurs forces à Liège en créant un joint-venture dans le cadre d'un accord d'achat d'actions. La société commune qui comprend le terminal de Tercofin, Liège Container Terminal (LCT) et le terminal DP World Liège Terminal sur Liège Trilogiport sera gérée par une même structure commerciale et opérationnelle. Elle regroupera les capacités des deux terminaux afin d'accompagner la forte croissance à venir.



© Port of Antwerp

3.1.2. Evolution du tonnage global des ports publics

Evolution du tonnage des ports publics de 2006 à 2018.



Evolution du tonnage global des ports publics

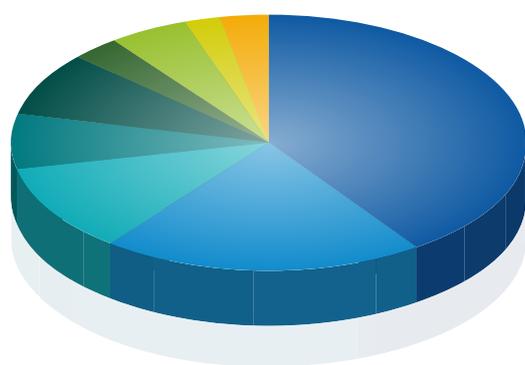
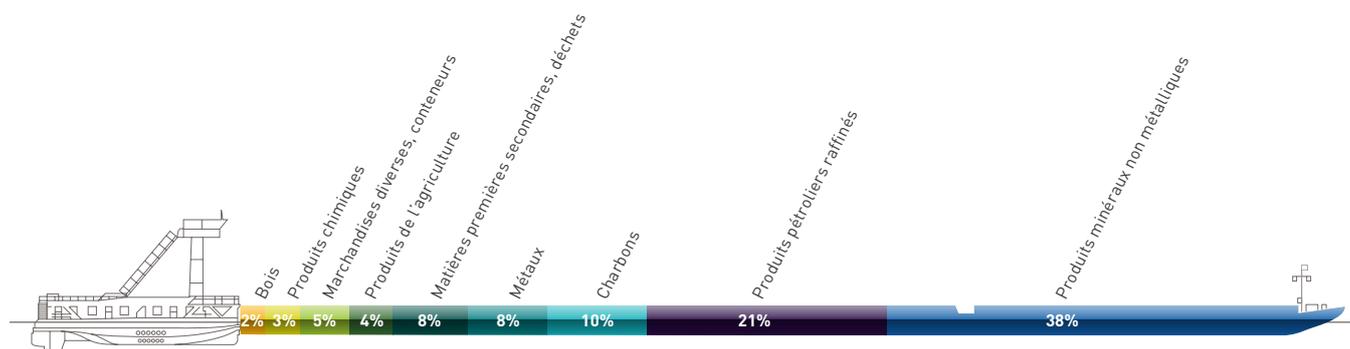
Années	Wagons	Camions	Sous-total	Bateaux	Trafic total
1939			0	1.139.206	1.139.206
1950			0	1.415.336	1.415.336
1951			0	1.849.042	1.849.042
1952	1.136		1.136		1.136
1953	8.117	6.451	14.568	2.470.602	2.485.170
1954	30.416	1.806	32.222	2.882.686	2.914.908
1955	8.365	2.870	11.235	3.520.453	3.531.688
1956	10.332		10.332	3.974.101	3.984.433
1957	16.626		16.626	4.490.985	4.507.611
1958	9.620		9.620	4.525.050	4.534.670
1959	12.148	13.997	26.145	4.419.253	4.445.398
1960	9.961	16.915	26.876	4.783.837	4.810.713
1961	8.983	42.892	51.875	4.306.552	4.358.427
1962	8.576	67.609	76.185	4.691.511	4.767.696
1963	15.256	186.487	201.743	4.626.543	4.828.286
1964	85.113	574.835	659.948	5.058.859	5.718.807
1965	31.478	488.591	520.069	4.660.076	5.180.145
1966	120.870	526.106	646.976	4.335.850	4.982.826
1967	146.471	743.822	890.293	4.656.062	5.546.355
1968	94.747	728.828	823.575	5.086.851	5.910.426
1969	95.852	733.335	829.187	5.116.579	5.945.766
1970	205.905	959.068	1.164.973	6.295.342	7.460.315
1971	154.522	1.034.498	1.189.020	5.687.604	6.876.624
1972	201.169	1.361.846	1.563.015	6.686.573	8.249.588
1973	274.570	1.096.332	1.370.902	6.089.965	7.460.867
1974	388.020	1.570.799	1.958.819	7.129.365	9.088.184
1975	334.489	1.705.622	2.040.111	5.176.358	7.216.469
1976	209.944	1.688.456	1.898.400	6.102.692	8.001.092
1977	171.697	1.423.545	1.595.242	6.337.036	7.932.278
1978	190.319	1.664.935	1.855.254	6.635.293	8.490.547
1979	207.301	2.114.161	2.321.462	7.009.670	9.331.132
1980	253.640	1.929.467	2.183.107	6.937.967	9.121.074
1981	153.085	1.564.964	1.718.049	6.613.100	8.331.149
1982	104.494	1.318.584	1.423.078	6.155.371	7.578.449
1983	281.932	1.207.045	1.488.977	6.336.835	7.825.812
1984	236.705	1.204.126	1.440.831	6.250.500	7.691.331

1985	200.063	1.343.883	1.543.946	6.266.323	7.810.269
1986	166.033	1.296.563	1.462.596	6.207.646	7.670.242
1987	351.211	1.409.273	1.760.484	6.437.927	8.198.411
1988	416.358	1.560.976	1.977.334	6.900.721	8.878.055
1989	527.410	1.722.045	2.249.455	6.936.509	9.185.964
1990	437.962	1.734.491	2.172.453	7.436.856	9.609.309
1991	587.846	2.094.162	2.682.008	7.396.374	10.078.382
1992	1.426.219	3.089.512	4.515.731	7.849.652	12.365.383
1993	1.666.798	3.375.211	5.042.009	7.957.161	12.999.170
1994	1.962.073	3.817.045	5.779.118	8.840.259	14.619.377
1995	1.735.774	3.625.539	5.361.313	8.349.134	13.710.447
1996	2.017.697	4.101.594	6.119.291	8.995.999	15.115.290
1997	2.238.408	4.387.359	6.625.767	10.178.976	16.804.743
1998	2.060.330	4.181.247	6.241.577	11.233.078	17.474.655
1999	2.069.596	4.444.362	6.513.958	12.571.321	19.085.279
2000	2.123.023	4.366.100	6.489.123	13.138.277	19.627.400
2001	2.083.119	3.983.332	6.066.451	13.476.094	19.542.545
2002	2.169.909	4.089.743	6.259.652	14.418.465	20.678.117
2003	2.006.640	3.996.649	6.003.289	14.170.820	20.174.109
2004	2.045.193	4.355.244	6.400.437	15.190.067	21.590.504
2005	1.799.093	4.025.365	5.824.458	14.229.743	20.054.201
2006	1.782.167	3.864.020	5.646.187	14.413.738	20.059.925
2007	1.757.287	3.693.718	5.451.005	15.794.647	21.245.652
2008	1.754.003	4.025.732	5.779.735	16.027.486	21.807.221
2009	1.537.618	3.637.548	5.175.166	13.022.613	18.197.779
2010	1.888.036	3.813.890	5.701.926	15.452.240	21.154.166
2011	1.554.116	3.987.095	5.541.211	15.513.166	21.054.377
2012	1.638.890	3.747.858	5.386.748	13.920.705	19.307.453
2013	1.585.629	3.742.367	5.327.996	13.232.777	18.560.773
2014	1.250.368	3.241.994	4.492.362	13.539.936	18.032.298
2015	1.572.660	3.685.212	5.228.772	14.605.098	19.862.970
2016	1.516.698	3.549.923	5.066.621	15.462.275	20.528.896
2017	1.517.075	3.621.223	5.138.298	15.949.972	21.088.270
2018	1.512.174	3.893.169	5.405.343	15.959.357	21.364.700

3.1.3. Nombre de bateaux et de tonnages par port

Ports	Bateaux chargés		Bateaux déchargés		Total	
	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages	Nombre	Tonnages
1. Monsin	1.093	1.143.021	946	1.677.545	2.039	2.820.566
2. Souverain-Wandre			819	1.910.581	819	1.910.581
3. Hermalle-sous-Huy	171	240.518	798	1.483.011	969	1.723.529
4. Lixhe	719	660.663	697	739.294	1.416	1.399.957
5. Ehein	892	1.084.166	123	221.205	1.015	1.305.371
6. Sclessin			477	1.072.983	477	1.072.983
7. Statte	381	402.748	483	509.723	381	912.471
8. Renory	344	571.406	382	284.762	726	856.168
9. Ivoz-Ramet	185	344.381	253	343.616	438	687.997
10. Semeries	247	294.008	240	368.127	487	662.135
11. Ampsin	514	542.589	1	48	515	542.637
12. Loën	5	8.880	195	446.715	200	455.595
13. Awirs	100	122.501	137	298.199	237	420.700
14. Tihange	91	228.162	123	87.699	214	315.861
15. Chertal	1	1.448	307	298.813	308	300.261
16. Hermalle-sous-Argenteau	7	7.098	70	135.091	77	142.189
17. Liège Trilogiport	116	49.713	114	59.946	230	109.659
18. Herstal	49	63.008	110	43.751	159	106.759
19. Flémalle-Haute	3	4.280	56	59.845	59	64.125
20. Eclatement			30	60.638	30	60.638
21. Jemeppe	4	8.159	16	31.662	20	39.821
22. Argenteau	11	14.317	15	20.136	26	34.453
23. Amay	9	8.961	3	3.480	12	12.441
24. Seraing	2	2.155			2	2 155
25. Ombret	1	154	1	151	2	305
Total	4.945	5.802.336	6.396	10.157.021	10.858	15.959.357

3.1.4. Tonnage par catégories de marchandises



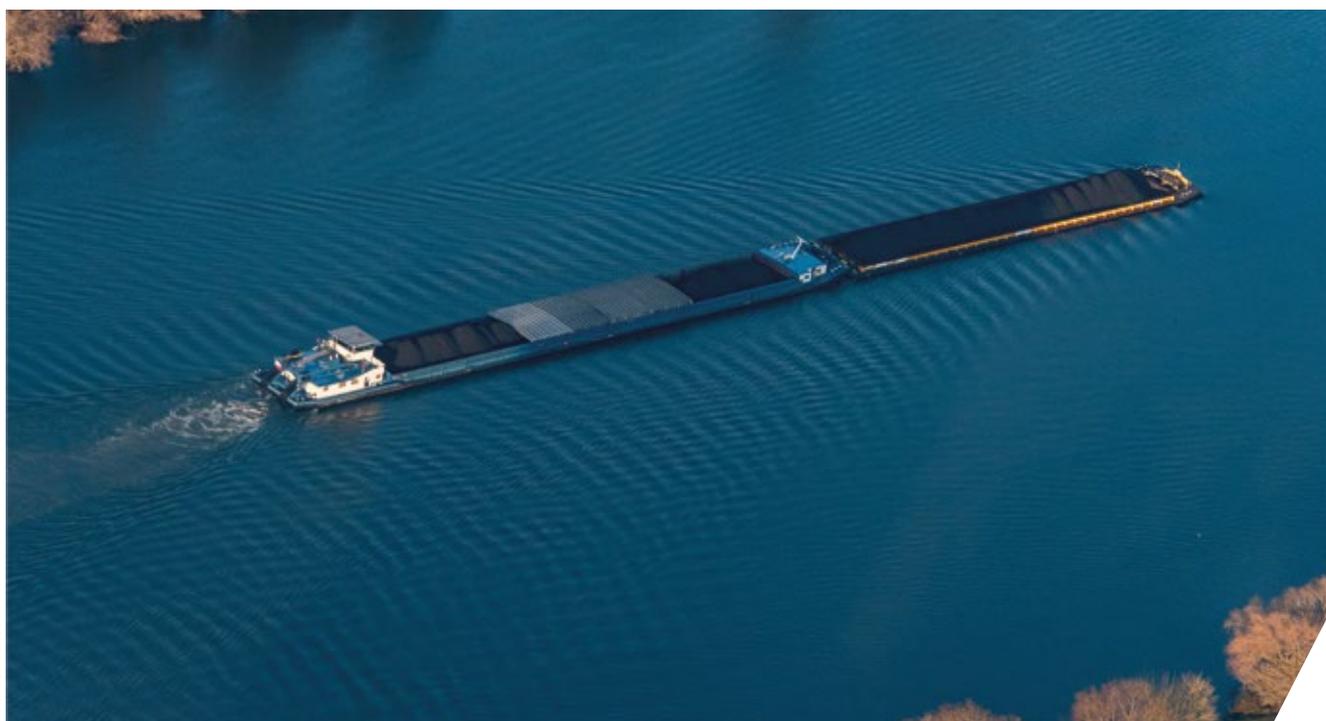
Produits minéraux non métalliques	38 %
Produits pétroliers raffinés	21 %
Charbons	10 %
Métaux	8 %
Matières premières secondaires, déchets	8 %
Produits de l'agriculture	4 %
Marchandises diverses, conteneurs	5 %
Produits chimiques	3 %
Bois	2 %

Code NST	Désignation des marchandises	Tonnages
1	Produits de l'agriculture, de la chasse et de la forêt	563.102
2	Houille et lignite, pétrole brut et gaz naturel	1.669.779
3	Minerais métalliques et autres produits d'extraction	9.851
6	Bois, liège, vannerie, papier	360.904
7	Coke et produits pétroliers raffinés	3.351.139
8	Produits chimiques	409.434
9	Autres produits minéraux non métalliques	6.114.950
10	Métaux	1.307.375
11	Machines, matériels et instruments	863
12	Matériel de transport	35
13	Meubles et autres articles manufacturés	683
14	Matières premières secondaires, déchets de voiries et autres déchets	1.231.531
19	Marchandises non identifiables	876.703
20	Autres marchandises	63.008
	Total	15.949.357

3.1.5. Trafic fluvial par régions d'origine

Origine	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	1.338	2.235.448		1.740.900	14.833	150.686	329.029
Gand	115	279.487	7.827	3.897	54.398		213.365
Genk	2	2.006					2.006
Autres régions belges	2.026	2.719.273	101.408	45.830	22.926	1.800.884	748.225
Rotterdam	445	972.956	438.289	350.527	34.424	88.099	61.617
Amsterdam	83	167.560	94.119				73.442
Autres régions de Hollande	1.710	2.762.513	489.432	653.655	379.817	812.441	427.167
Allemagne	255	540.757			1.125	255.700	283.932
France	381	402.321	10.796		31.042	2.111	358.372
Finlande	15	36.592					36.592
Norvège	6	10.475					10.475
Espagne	2	4.328			1.317		3.011
Suède	6	9.738					9.738
Bulgarie	12	13.567				13.567	
Total	6.396	10.157.021	1.141.871	2.794.809	539.882	3.123.488	2.556.971





3.1.6. Trafic fluvial par régions de destination

Destination	Nombre de bateaux	Tonnage total (en tonnes)	Houille et minerais métalliques	Produits pétroliers et coke	Industrie métallurgique	Produits minéraux non métalliques	Divers
Anvers	545	729.675			59.085	41.061	629.529
Gand	111	200.678	20.782		70.323	107.403	2.170
Genk	35	54.777				54.777	
Autres régions belges	2.109	1.767.307	106.553	7.013	110.865	1.087.381	455.495
Rotterdam	182	364.234	20.256	18.778	17.346	300.194	7.660
Amsterdam	31	38.313		26.472		11.841	
Autres régions de Hollande	1.342	1.913.693	6.557	184.823	259.634	1.332.039	130.640
Allemagne	272	324.821	190.977	95.860	11.607	13.338	13.039
France	166	147.144		20.568	15.752	3.694	107.130
Grande-Bretagne	91	159.640			149.466	10.174	
Espagne	34	58.921			58.921		
Autriche	24	37.205	37.205				
Irlande	3	5.928			3.143		2.785
Total	4.945	5.802.336	382.330	353.514	756.142	2.961.902	1.348.448

3.1.7. Tonnage moyen par bateau

Ports	Tonnages	Nombre de bateaux	Tonnage moyen 2017	Tonnage moyen 2018	Evolution
1. Statte	912.471	381	1.089	2.395	1.306
2. Souverain-Wandre	1.910.581	819	2.241	2.333	92
3. Loën	455.595	200	2.252	2.278	26
4. Sclessin	1.072.983	477	2.259	2.249	-10
5. Eclatement	60.638	30	2.262	2.021	-241
6. Jemeppe	39.821	20	1.413	1.991	578
7. Hermalle-sous-Argenteau	142.189	77	2.092	1.847	-245
8. Hermalle-sous-Huy	1.723.529	969	1.697	1.779	82
9. Awirs	420.700	237	1.837	1.775	-62
10. Ivoz-Ramet	687.997	438	1.584	1.571	-13
11. Tihange	315.861	214	1.744	1.476	-268
12. Monsin	2.820.566	2.039	1.332	1.383	51
13. Semeries	662.135	487	1.300	1.360	60
14. Argenteau	34.453	26	1.332	1.325	-7
15. Ehein	1.305.371	1.015	1.282	1.286	4
16. Renory	856.168	726	1.003	1.179	176
17. Flémalle-Haute	64.125	59	1.113	1.087	-26
18. Seraing	2.155	2	1.603	1.078	-526
19. Ampsin	542.637	515	1.062	1.054	-8
20. Amay	12.441	12	1.776	1.037	-739
21. Lixhe	1.399.957	1.416	1.004	989	-15
22. Chertal	300.261	308	989	975	-14
23. Herstal	106.759	159	639	671	32
24. Liège Trilogiport	109.659	230	298	477	179
25. Ombret	305	2	90	153	63
Total	15.959.357	10.858	1.371	1.470	99

3.1.8. Tonnage moyen par mètre courant de quai ou de rive

Ports	Tonnages	Mètres de quai exploités	Tonnage par mètre de quai en 2017	Tonnage par mètre de quai en 2018	Evolution
1. Sclessin	1.072.983	238	4.538	4.508	-30
2. Hermalle-sous-Huy	1.723.529	946	1.939	1.822	-117
3. Loën	455.595	279	1.598	1.633	35
4. Semeries	662.135	458	1.217	1.446	229
5. Lixhe	1.399.957	1.359	1.192	1.030	-162
6. Ehein	1.305.371	1.244	1.056	1.049	-7
7. Ampsin	542.637	675	975	804	-171
8. Souverain-Wandre	1.910.581	1.985	902	963	61
9. Chertal	300.261	385	864	780	-84
10. Statte	912.471	1.030	799	886	87
11. Monsin	2.820.566	4.567	616	618	2
12. Ivoz-Ramet	687.997	1.110	615	620	5
13. Awirs	420.700	818	584	514	-70
14. Tihange	315.861	541	469	584	115
15. Renory	856.168	1.692	399	506	107
16. Hermalle-sous-Argenteau	142.189	800	222	178	-44
17. Herstal	106.759	675	136	158	22
18. Eclatement	60.638	855	98	71	-27
19. Flémalle-Haute	64.125	730	87	88	1
20. Liège Trilogiport	109.659	2.250	39	49	10
21. Argenteau	34.453	963	30	36	6
22. Amay	12.441	644	30	19	-11
23. Seraing	2.155	550	26	4	-22
24. Jemeppe	39.821	1.043	8	38	30
25. Ombret	305	400	1	1	0
Total	15.959.357	26.237	589	608	19

3.2. Tourisme fluvial

3.2.1. Présentation du port de plaisance

La Meuse a toujours été l'épine dorsale de l'essor économique et culturel du Pays de Liège. Aujourd'hui encore, la Province de Liège considère le développement du tourisme fluvial comme un axe incontournable de la vie liégeoise.

D'ailleurs, le Port autonome de Liège, dont une des missions est de mettre les infrastructures les plus confortables à disposition des plaisanciers, gère deux ports destinés à recevoir les bateaux touristiques de ligne ainsi qu'un Port des Yachts, tous situés à proximité immédiate du cœur historique de la Cité ardente.

Il permet aux plaisanciers de bénéficier des commerces et des centres d'intérêt de la Cité ardente (musées, marchés, boutiques, restaurants, curiosités touristiques...).

Véritable havre de paix situé en aval du pont Albert 1^{er}, on pénètre dans le Port des Yachts par un petit chenal dont l'entrée est surmontée de la réplique de la statue du plongeur du sculpteur d'origine roumaine Idel Ianchelevici qui l'avait réalisée pour l'Exposition internationale de l'eau à Liège en 1939.

Facilement accessible toute l'année, le Port des Yachts de Liège met à la disposition plus de 120 emplacements.

Il bénéficie de facilités de premier plan et d'un service d'accueil de qualité (renforcé du 15 mai au 15 septembre) par l'Office du Tourisme de la Ville de Liège et de la Gestion Centre Ville.

Il propose par ailleurs aux plaisanciers toute une palette de différents services et de prestations de qualité (gestion informatisée des réservations, accueil convivial...).

L'ensemble de ces différents facteurs contribue ainsi au succès de ce port de plaisance.

3.2.2. Trafic du Port des Yachts 2018

Le Port des Yachts de Liège enregistre une croissance significative du nombre de plaisanciers s'étant amarré à Liège en 2018 : passant de 2.309 personnes en 2017 à 3.000 personnes en 2018 (+691 personnes, soit +30 %).

Nous constatons également en 2018 l'augmentation de la durée de leur séjour à Liège, ce qui a engendré une occupation plus importante de nos pontons. La durée moyenne du séjour d'un plaisancier est de 11 nuits. 4.088 nuitées bateaux ont ainsi été enregistrées en 2018 (+721 unités, soit +21 %).

Monsieur Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège : « *Nous constatons que les plaisanciers allongent la durée de leur séjour à Liège et demeurent plus longtemps à Liège. La durée moyenne s'élève à 11 nuitées ! C'est exceptionnel et bien évidemment bénéfique pour l'économie touristique liégeoise.* »

Au niveau des navires de croisière, le Port des Yachts a accueilli onze navires pour un total de 786 passagers. Il y a une volonté du Port autonome de Liège de développer ce type de tourisme, ce qui devrait se traduire par l'aménagement d'une nouvelle aire d'accueil.



© J-L Deru



4 Stratégie de réseaux

Le Port autonome de Liège mène depuis quelques années déjà une stratégie de diversification des activités en vue d'attirer de nouveaux trafics à Liège et en vue de positionner davantage la région liégeoise dans l'arrière-pensée des ports maritimes de la Mer du Nord (Anvers, Rotterdam, Zeebruges et Dunkerque).

Dans ce cadre, le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'ensemble de ces divers ports maritimes mais également intérieurs :

- **Groupement d'intérêt économique Trilopiport** (Port autonome de Liège, Port d'Anvers et SPI).
- **Memorandum of Understanding** (protocole d'accord) **avec le Port d'Anvers**
 - Objectif : optimiser la chaîne logistique entre Anvers et Liège.
 - Etroite collaboration sur divers aspects (nouvelles technologies, transmissions d'informations, actions de communication communes...).

- **Port de Rotterdam**
 - Signature d'une lettre d'intention visant à optimiser la chaîne logistique entre Rotterdam et Liège.
- **Taxi barge transfrontalier**
 - Démarche proactive pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord-Pas-de-Calais et Wallonie entre le Port autonome de Liège, le Grand Port Maritime de Dunkerque, les Voies Navigables de France et le Service public de Wallonie (DGO 2).
 - Ce concept de « taxi fluvial » (ligne fluviale à escales) permettra de connecter 12 ports maritimes et fluviaux (de Dunkerque à Liège) avec une offre mixte de conteneurs maritimes et de transport combiné, visant à développer des offres de transport multimodal porte à porte.
 - Signature de la charte de partenariat (juillet 2011).
 - Le modèle a été repris par des privés.
- **Core network « RTE-T »**
 - Le Port autonome de Liège figure dans le réseau prioritaire européen (« core network ») des réseaux de transport (RTE-T). Le Port de Liège est donc reconnu au niveau européen en tant que « nœud modal ».
 - RTE-T : rôle-clé dans le développement des ports maritimes et intérieurs.
 - Le Port autonome de Liège a ici clairement l'ambition de jouer un rôle-clé au sein des réseaux européens de transports et entend affirmer son rôle économique de port intérieur et le développement du transport combiné en Europe.

“

*Notre stratégie :
La diversification
des activités*



”



Participation aux projets européens en vue d'obtenir de nouveaux financements



- **Contrat de collaboration entre le Port autonome de Liège, le Port d'Anvers et la société De Scheepvaart, gestionnaire du canal Albert**
 - Développement économique du canal Albert, axe important entre Liège et Anvers.
 - Engagement des trois signataires à mener plusieurs actions concrètes pour faire du canal Albert l'axe logistique par excellence.
 - Echange de données et de connaissances relatives aux flux des marchandises, la promotion des terminaux à conteneurs situés le long du canal Albert et le renforcement de la fiabilité et de la transparence du transport fluvial par barges.
- **Plate-forme des ports wallons**
 - A l'initiative du Port autonome de Liège, collaboration avec les quatre ports wallons (Port autonome de Namur, Port autonome de Charleroi, Port autonome du Centre et de l'Ouest et Port autonome de Liège).
 - Initier une meilleure collaboration, une image commune, un meilleur échange d'informations (approche de clients, prospection commerciale...).
 - Création d'une structure de coordination des ports wallons.
- **Port de Gand**
 - Analyse des diverses possibilités de collaboration et de consolidation des trafics déjà existants.
- **Corridor Amsterdam-Marseille**
 - Projet initié par les Voies navigables de France (VNF) et le Groupement Européen d'Intérêt économique Seine-Escaut (GEIE Seine-Escaut).
 - Il propose de fédérer les grandes organisations actives en matière de transport de fret sur le corridor Amsterdam-Bâles/Lyon-Marseille, pour travailler de façon concertée à une meilleure connexion entre les différents modes de transport sur ce corridor.
- **Collaboration avec l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) ainsi que Logistics in Wallonia (LIW)**
 - Le Port autonome de Liège collabore étroitement avec l'AWEX dans le cadre d'une convention de partenariat.
 - Le Port autonome de Liège est également membre du Pôle de Compétitivité dédié aux transports et à la logistique de LIW.
 - Ensemble avec l'AWEX ainsi qu'avec LIW, le Port autonome de Liège participe à divers salons nationaux et internationaux tels que la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) à Paris, les salons Transport & Logistics à Munich et d'autres événements incontournables pour les entreprises du secteur.
 - Ensemble avec l'AWEX et LIW, le Port autonome de Liège accueille de nombreuses délégations étrangères et investisseurs étrangers potentiels.
- **EU-China Logistics Incubator : un incubateur liégeois pour aider les entreprises chinoises**
 - L'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), Liege Airport et Logistics in Wallonia (LIW) ont décidé d'unir leur force pour créer l'incubateur « EU-China Logistics Incubator » en 2017. « EU-China Logistics Incubator » est un incubateur basé sur le site de l'aéroport liégeois et destiné à offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises chinoises désireuses d'utiliser la Wallonie comme base pour leurs activités européennes.
 - Cette grande première en Europe constitue une étape supplémentaire dans le positionnement de la Wallonie comme terre d'accueil des sociétés logistiques chinoises.
 - Le Port autonome de Liège soutient cet incubateur et est partenaire de ce « EU-China Logistics Incubator ».
- **Participation aux projets européens**
 - Le Port autonome de Liège participe à différentes réunions et est partenaire de projets en vue d'obtenir des financements européens.

5.

Bilan financier

5.1. Bilan après répartition

5.1.1. Actif

ACTIF

Frais d'établissement

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Location-financement et droits similaires

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

Actifs circulants

Créances à plus d'un an

Créances commerciales

Autres créances

Stocks et commandes en cours d'exécution

Stocks

Commandes en cours d'exécution

Créances à un an au plus

Créances commerciales

Autres créances

Placements de trésorerie

Valeurs disponibles

Comptes de régularisation

TOTAL DE L'ACTIF

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20		
	21/28	45.330.154	46.107.500
6.1.1	21	247.894	248.141
6.1.2	22/27	45.037.111	45.814.210
	22	2.265.644	2.806.678
	23	40.378.724	42.435.121
	24	110.981	127.506
	25		
	26	171.053	
	27	2.110.709	444.905
6.1.3	28	45.150	45.149
	29/58	25.798.327	26.561.329
	29	16.035.557	16.813.941
	290	16.035.557	
	291		16.813.941
	3	12.564	13.179
	30/36	12.564	13.179
	37		
	40/41	3.264.617	3.341.363
	40	1.130.133	1.917.763
	41	2.134.484	1.423.601
	50/53	3.701.403	2.200.940
	54/58	2.535.640	3.960.453
	490/1	248.545	231.452
	20/58	71.128.481	72.668.829

5.2. Compte de résultats

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	4.146.034	3.940.287
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	3.977	929
Chiffre d'affaires		70	4.586.250	4.398.824
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	619.088	810.015
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	2.380.834	2.386.479
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.473.863	2.682.695
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	50.647	29.235
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	11.862	22.362
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	9	8.289
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-771.181	-1.188.773
Produits financiers	6.4	75/76B	2.569.728	2.724.736
Produits financiers récurrents		75	2.569.728	2.724.736
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	2.010.012	2.189.313
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	663.764	477.672
Charges financières récurrentes		65	663.764	477.672
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.134.783	1.058.291
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	593	431
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	1.134.190	1.057.859
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	1.134.190	1.057.859



5.3. Affectations et prélèvements

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9906	3.593.233	2.459.043
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	9905	1.134.190	1.057.859
	14P	2.459.043	1.401.184
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)		
Intervention d'associés dans la perte	14	3.593.233	2.459.043
Bénéfice à distribuer	794		
Rémunération du capital	694/7		
Administrateurs ou gérants	694		
Employés	695		
Autres allocataires	696		
	697		



6.

Travaux d'infrastructure

6.1. Installations ou aménagements réalisés par les usagers

Le Port autonome de Liège a délivré des autorisations relatives aux installations suivantes :

Au port pétrolier de Wandre :

- La construction d'un hall et l'aménagement d'un parking ;
- La construction d'un auvent et l'aménagement d'un parking ;
- L'extension de bureaux et la rénovation de façades.

Au port de Monsin :

- La mise en place d'un pont à peser.

Au port de Lixhe :

- L'installation d'équipements de sécurité.



© AdobeStock

6.2. Travaux subsidiés par le SPW réalisés par ou pour le compte du Port autonome de Liège

La mission d'étude et de conception des travaux de réfections diverses aux ports de Monsin, Jemeppe, Loën et Sclessin a été confiée en date du 8 septembre 2015 au bureau d'études SOTREZ-NIZET, sur base de son offre établie au montant de 28.750,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année 2018 (clôture à la réception définitive des travaux).

Les travaux de réfection des quais et de remplacement des défenses d'accostage au port de Lixhe ont été adjugés le 31 août 2017 à la société THOMASSEN & Fils pour un montant de 958.055,93 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été délivré en date du 9 avril 2018 et la mission s'est poursuivie durant toute l'année.

La mission de contrôle et de surveillance des travaux de réfection des quais et de renouvellement des défenses d'accostage au port de Lixhe a été confiée le 3 mai 2018 à la scrl SEMACO PM, sur base de son offre établie au montant de 38.800,00 € hors TVA. La mission s'est poursuivie durant toute l'année.

Les travaux de remise en état de voiries et quai existants à Monsin et Wandre, ainsi que l'aménagement d'un quai à Amay, ont été adjugés le 9 octobre 2018 à la société AB TECH pour un montant de 1.429.603,64 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux n'a pas été délivré durant cette année.

Au port des Awirs, les étapes préparatoires ont été accomplies en vue de procéder en urgence au remplacement de deux bollards. Il s'agissait de faire réaliser des essais au niveau de la dalle de béton existante, de procéder au dimensionnement des bollards et d'assurer la fourniture de ces derniers, l'ensemble pour un montant global de 3.195,30 € hors TVA. La pose des deux bollards n'a pas été clôturée dans le courant de cette année.

6.3. Travaux non subsidiés

Les travaux d'entretien et de remise en peinture du pont métallique situé au km 2.080 sur le canal de jonction entre la Meuse et le canal Albert ont été adjugés par INFRABEL pour un montant global de 1.305.554,77 € hors TVA. L'ordre de service de débiter les travaux a été envoyé début août 2017 et la réception provisoire a été délivrée en date du 6 septembre 2018.

Le marché de service, relatif aux missions d'architecture et de coordination pour les travaux de démolition et de transformation des locaux de la Maison du Port, a été réactivé en date du 23 août 2017. Madame Nadine E. BUOL a été chargée de ces missions pour des honoraires fixés à 9 % du montant des travaux évalués à 540.000,00 € hors TVA + 2.500,00 € pour la mission de coordination. Les missions se sont poursuivies durant toute l'année.



7 Événements et actions de promotion

7.1. Événements 2018 jalonnant la promotion du Port autonome de Liège

Au cours de l'année 2018, divers événements ont jalonné l'œuvre de promotion de la Direction générale et ont permis de mettre en évidence l'importance des événements pour l'essor économique de la région liégeoise.

C'est dans cet objectif que le Port autonome de Liège a participé à différents salons, séminaires et autres événements promotionnels aussi bien en Belgique qu'à l'étranger afin de montrer ses atouts et ses futurs développements et également de promouvoir sa future plate-forme multimodale « **Liège Trilogiport** ».

Lors de ces événements, la Direction générale a pu bénéficier de nouveaux contacts intéressants.

7.1.1. Participation du Port autonome de Liège en cours de l'année 2018

Le Port autonome de Liège (PAL) était présent :

- au salon international de l'immobilier « **MIPIM** » (29^{ème} édition). La Direction générale du Port autonome de Liège était présente sur le pavillon belge « Surreal Estate » qui rassemblait la région de Bruxelles-Capitale, la Flandre et la Wallonie en collaboration avec l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX). La Direction générale a également participé, avec le Groupe de Redéploiement économique de Liège (GRE Liège), en étroite collaboration avec Nantes Métropole, à une conférence sur la thématique

« From industrial city to digital city » comprenant diverses pistes de réflexion sur les perspectives d'avenir pour rendre la ville digitale la plus concrète possible ;

- aux **Rencontres nationales du Tourisme fluvial** organisées par les Voies navigables de France à Bordeaux. Cet événement est le rendez-vous des acteurs de l'aménagement et du tourisme fluvial ;

- à la **Semaine internationale du Transports et de la Logistique (SITL)**. En collaboration avec l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers ainsi que Logistics in Wallonia, le Port autonome de Liège a participé à ce salon spécialisé en Transport & Logistique qui réunit l'ensemble des produits et des services innovants dédiés à la distribution et à la supply chain. Ce fut l'occasion pour le Port autonome de Liège de rencontrer une forte concentration d'utilisateurs de transport et de logistique de l'industrie et de la distribution, au service des acteurs du transport de marchandises et des services logistiques ;

- à la 6^{ème} édition de la Conférence « **Les Assises du Port** ». Cette conférence était destinée aux décideurs français et européens, aux responsables des ports mondiaux, aux industriels, aux opérateurs de services du transport et aux chercheurs pour travailler et échanger sur les enjeux portuaires d'aujourd'hui et de demain ;
- au gala de solidarité en faveur d'Haïti organisé par l'asbl « **Liège aide Haïti** » ;
- au **Village de l'Intermodalité** organisé par le groupe Novandi (dont font partie les sociétés Renory - Liège Container Terminal et Versus) dans le cadre de la Semaine de la Mobilité ;



© Novandi-LLI

- au **lancement de la liaison ferroviaire entre Liège et la Chine**. Cette liaison est utilisée uniquement pour le transport de marchandises entre Liège et Zhengzhou, dans la province de Henan en Chine. Objectif : accroître les échanges commerciaux entre la Chine et la Wallonie et permettre aux entreprises wallonnes, grandes et petites, d'investir un marché en pleine expansion ;

- au colloque intitulé « **Les ports intérieurs au centre de l'échiquier économie-environnement-mobilité** » organisé par l'Association française des Ports intérieurs (AFPI) ;
- à la **visite de l'Ambassadeur de Bulgarie** en Province de Liège. Cette visite était organisée en vue d'une mission économique à Sofia, organisée par le ECED (European Centre for Economic et Academic & Cultural Diplomacy – Centre européen de la Diplomatie économique) en étroite collaboration avec l'Ambassade de Bulgarie à Bruxelles ainsi que l'Ambassade belge à Sofia ;

- à la mission économique à Sofia en Bulgarie en collaboration avec le Gouverneur de la Province de Liège ;
- à la visite du Ministre délégué auprès du Ministre des affaires étrangères du Maroc, chargé des marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration ;
- à la présentation de « **Métamorphoses** » de Liege Together ;



© Port autonome de Liège

- à la **visite de courtoisie de Son Excellence Madame Sophie Thevenoux**, Ambassadrice de Monaco en Belgique accompagnée de Monsieur Bernard Piette, Directeur général de Logistics in Wallonia et Consul général honoraire des Pays-Bas pour les provinces de Liège, Namur et Luxembourg ;

- au **colloque organisé par l'Association internationale des Villes portuaires (AIVP)**. Le Président de l'AIVP avait invité la Direction générale à participer à ce colloque sur le thème de la « co-construction » des projets ville-port. La Direction générale a ainsi présenté Liège Trilogiport sous l'angle de ses impacts économiques, environnementaux et sociétaux sur le territoire ;
- à plusieurs visites de l'exposition « **The Box - Le Monde en Boîtes** » au Musée portuaire de Dunkerque en vue de l'installation de cette exposition sur le conteneur au Musée des Transports en commun de Wallonie. Cette visite a permis la rencontre avec la Direction du Port de Dunkerque ;
- à la réunion avec le **Connecting Europe Facility**. Cette réunion concernait les financements européens ;

- à la **croisière networking** dédiée aux membres de l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication (UPMC) ;
- à la 11^{ème} édition de la conférence – exposition « **Riverdating** » à Strasbourg. Cet événement est le rendez-vous du transport fluvial et intermodal et des solutions logistiques innovantes intégrant la voie d'eau. Cette convention d'affaires (conférences et espace « expositions ») a rassemblé de nombreux acteurs européens du transport fluvial et multimodal ;
- à l'**Assemblée générale du Groupement d'Intérêt économique Trilogiport** ;
- à la conférence de Monsieur Willy Borsus, Ministre-Président de la Wallonie, intitulée « **Liège et la Wallonie** » organisée par le Grand Liège ;
- au salon « **Logistics Days** » organisé par le Port autonome du Centre de l'Ouest en collaboration avec le Service Public de Wallonie – Direction générale opérationnelle de la Mobilité des Voies hydrauliques, l'IDEA (Intercommunale de Développement économique et d'Aménagement, le Centre de Formation du Forem, Logistics in Wallonia. Au cours de salon, c'est également tenue la journée du transport fluvial et de l'intermodalité en Wallonie organisée par la DPVNI (Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité. Cette journée de sensibilisation au transport fluvial marchandises et l'intermodalité, placée sous le signe du professionnalisme, est dédiée aux professionnels du secteur. Plusieurs conférences ont été organisées tels que : « Le multimodal, clef de voûte du développement de NLMK en Europe » - « Le canal Seine-Nord Europe, une chance unique pour l'interconnexion ! » - « Des stratégies pour la mobilité et l'environnement de demain ». Une journée avait été également organisée pour le grand public. Une opportunité pour tout un chacun d'aller à la découverte du secteur du transport et de la logistique en pleine expansion et créateur d'emplois. Dans ce cadre, un « jobday a été organisé » ;
- à la **fête du Roi des Pays-Bas** à l'initiative de Monsieur Bernard Piette, Consul général honoraire des Pays-Bas pour les provinces de Liège, Namur et Luxembourg ;
- au **32^{ème} Congrès international du Ciriec** (Centre international de Recherches et d'Information sur l'Economie publique, sociale et coopérative) ayant pour thème « L'économie publique, sociale et coopérative dans la révolution numérique » ;
- aux « **Wallonia Export Days** » organisés par l'AWEX ;
- au salon **EUROSATORY 2018** ;
- au premier **Forum du Développement territorial en Basse-Meuse** ;
- au **déjeuner de la MUPoL** (Manutentionnaires et Usagers du Port de Liège) ;
- à la **conférence de Monsieur Bernard Piette**, Directeur général de Logistics in Wallonia et intitulée « Robotique et Industrie 4.0 : La logistique fait sa révolution industrielle » ;
- au **Jumping International** de Liège 2018.

Afin de montrer la situation géographique exceptionnelle du Port autonome de Liège, de mettre en avant les avantages de ses installations portuaires et dans un but de développement des activités, la Direction générale a accueilli de nombreuses personnalités ou délégations belges et étrangères en vue de collaborations et de synergies envisageables en matière de logistique.

7.2.2. Réception au Port autonome de Liège au cours de l'année 2018

Nous noterons encore la venue :

- d'une **délégation d'Egyptian belgian Business Association (EBBA)** en collaboration avec la SPI. Cette délégation égyptienne était composée d'entreprises et de représentants de l'Ambassade d'Egypte à Bruxelles. Après avoir été accueillis par Monsieur Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège et Bourgmestre de la Ville de Liège et avoir visité les installations portuaires liégeoises, la délégation s'est rendue chez Accessia Pharma ;
- de **Monsieur Baudouin, représentant du Gouvernement français**, Délégué interministériel au Développement de l'Axe portuaire et logistique Méditerranée-Rhône-Saône. Le Premier Ministre de France lui a récemment confié une mission portant sur la création d'un système portuaire Méditerranée-Rhône-Saône et sur l'analyse des liens entre les ports maritimes et ports fluviaux. L'exemple de la collaboration entre le Port d'Anvers et le Port de Liège étant particulièrement intéressant ;
- des participants du séminaire « **Gestion d'un terminal à conteneurs** » organisé par l'Antwerp/Flanders Port Training Center (APEC) ;

- de la Société française **Arthur Lloyd** spécialisée dans la location et la vente d'entrepôts logistiques, en collaboration avec l'AWEX ;



© Port autonome de Liège

- des autorités du Port de Douala (Cameroun) ;

- d'une **délégation chinoise** de haut niveau conduite par le Département de transport de la Province de Guandong en étroite collaboration avec l'APEC et le Port d'Anvers ;
- de **Monsieur Jacques Kopff, Directeur général de la Société des Ports de Moselle** ;

- du **Comité exécutif de la Fédération européenne des Ports intérieurs (FEPI)**. La CEF et d'autres investissements de l'Union européenne ont été le sujet principal de cette réunion. Les coordinateurs du RTE-T, Pawel Wojciechowski (Rhin-alpin) et Monsieur Mathieu Grosch se sont joints à nous pour définir les grandes lignes de l'approche à l'UE en matière d'investissement dans les infrastructures ;



© Port autonome de Liège





© Port autonome de Liège

- de **Monsieur Pieter Timmerman, Administrateur délégué de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB)** accompagné des membres de la Direction générale de la FEB. La FEB a visité Liège Aéroport et Le Port autonome de Liège qui ont pu démontrer toute l'importance de leurs activités économiques ;

- des **Voies Navigables de France (VNF)**, Porte du Hainaut Développement –Hainaut français et le groupe Bils Deroo-Simastok, société spécialisée en transport et logistique ;
- d'une **délégation du Vietnam (Ho Chi Minh)** menée par les membres de l'Association logistique du Vietnam organisée en étroite collaboration avec l'AWEX et l'Université de Liège. Cette visite avait pour but d'informer cette délégation sur la gestion portuaire en vue d'améliorer la navigation intérieure sur le delta Mékong ;
- de la **société CroisiEurope**, société spécialisée dans les croisières fluviales ;
- d'une **délégation d'Argentine** conduite par l'AWEX ;
- de **Monsieur Blockx, Project Manager de la Société Roland Berger Brussels** ;
- de la **société chinoise ZIH**, opérateur de la liaison ferroviaire entre Liège et la Chine ;
- des **membres de l'Union wallonne des Entreprises liégeoises (UWEL)** ;
- de la **délégation VKW Limburg**, en collaboration avec de Vlaamse Waterweg ;
- d'un **groupe de futurs diplomates**, bientôt en poste à l'étranger, organisé en étroite collaboration avec l'AWEX et le Service public des Affaires étrangères ;
- des **membres du conseil de l'Union professionnel des Métiers de la Communication** ;

- du **Collège communal de Visé** pour une présentation de Liège Trilogiport ;
- d'une **délégation chinoise de haut niveau chinoise de Guangxi Beibu Gulf International Port Group** dans le cadre d'un séminaire sur la gestion portuaire organisé par l'APEC. L'APEC est le centre de formation du Port d'Anvers qui a déjà formé des milliers de professionnels portuaires chinois ces dernières années ;
- de **Monsieur Turi FIORITO, nouveau Directeur de la Fédération Européenne des Ports Intérieurs** ;



© Port autonome de Liège

- d'une **délégation polonaise de Szczecin**, la 3^{ème} ville portuaire de Pologne, en collaboration avec l'AWEX ;

- de l'**Association marocaine des Exportateurs, ASMEX** ;
- de **Monsieur Nico Vertongen**, Directeur au Port d'Anvers ;
- de **Katoen Natie**, société spécialisée en logistique et opérateurs portuaires ;
- du **Festival des Promenades** organisé par la Ville de Liège. Cette croisière à bord du Vauban a permis de présenter des activités portuaires le long du canal Albert.

7.1.3. Rencontre avec la presse

En plus de répondre aux nombreuses sollicitations de la presse, le PAL a reçu plusieurs journalistes pour diverses interviews dont :

- **Monsieur Helmut Frei, journaliste allemand ;**
- une **délégation de journalistes marocains** accompagnés de l'AWEX.



© AdobeStock

7.1.4. Visites scolaires

Diverses visites ont été organisées pour des groupes et des établissements d'enseignement supérieur et universitaire :

- d'étudiants en Sciences Maritimes de l'Université de Gand, accompagnés de Monsieur Jean-Louis Vandevorde, Journaliste pour Navigation, Ports et Intermodalité (NPI), Flows et Professeur à l'Université de Gand ;
- d'étudiants du Centre Interuniversitaire d'Etudes de la Mobilité (CIEM) accompagnés de Monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie ;
- d'étudiants de l'Université de Florence et de l'Université de Liège ;
- d'étudiants de la Haute école Libre et Mosane (HELMO) et de l'Ecole du Tourisme et d'Hôtellerie de Liège ;
- d'un étudiant en Sciences politiques de Paris qui a réalisé une étude sur l'Axe-Rhone-Saône-Méditerranée.



© AdobeStock

8.

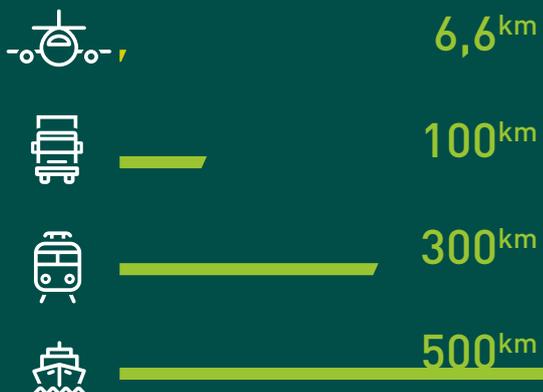
Symbiose entre économie et environnement

De nos jours, l'activité industrielle et le développement économique d'une région se doivent de coexister en parfaite symbiose avec l'environnement. Une des missions du Port autonome de Liège est de promouvoir le transport fluvial, le mode de transport écologique, par le développement de l'utilisation des ports, leur aménagement et leur gestion.

L'émergence des préoccupations environnementales, le développement durable et les soucis liés à la saturation de nos routes incitent davantage les entreprises à trouver d'autres moyens d'acheminement des marchandises. Le transport fluvial tient une place déterminante et privilégiée dans cette évolution !

Le Port autonome de Liège est ainsi un acteur du développement durable au quotidien. Comparé aux autres modes de transport de marchandises, le transport fluvial présente de nombreux avantages.

Avec 5 litres de carburant par tonne, la distance parcourue sera de :



Véhicules nécessaires à l'acheminement de 4.400 tonnes :



220 camions

=



125 wagons

=



1 convoi fluvial

Ainsi, il constitue :

- **Une solution sûre et fiable** : les risques d'accident sont extrêmement réduits. Les délais de livraison sont respectés.
- **Une solution écologique** : c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Un bateau de 1.350 tonnes naviguant à pleine charge représente environ une soixantaine de camions en moins sur nos routes !
- **Enfin une solution compétitive et économique** : il est économe en énergie, émet moins de CO₂ et permet de transporter des tonnages très importants. Il constitue dès lors un moyen de transport peu polluant.

Par la promotion du transport par la voie d'eau, le Port autonome de Liège a favorisé un mode de transport respectueux de l'environnement.

Voilà une contribution positive et mesurable du Port autonome de Liège à la protection de l'environnement.

9

© AdobeStock

Le Port autonome de Liège en quelques chiffres

1

Le Port autonome de Liège est le **1^{er} port fluvial belge** et le **3^{ème} port fluvial européen**

3

33

Le Port autonome de Liège gère **33 zones portuaires**



Liège Trilogiport : une plate-forme multimodale de **120 ha**

120

7.753

7.753 emplois directs et **10.962 emplois indirects** générés par le complexe portuaire liégeois



27

Le Port autonome de Liège gère **27 km de quais** et **382 ha de terrains portuaires**

382

Tonnage eau-rail-route : **21 millions de tonnes**

21

© AdobeStock



85.521

85.521 conteneurs (EVP) manutentionnés





Editeur responsable

Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège,
Quai de Maestricht, 14 - 4000 Liège.

Crédits photographiques et visuels

Port autonome de Liège, SPW-DPVNI, WDP, Somef,
Liege Container Terminal, Aerialmedia et AdobeStock.

Graphisme

www.visible.be [20189]

©2018 Port autonome de Liège



Laissez-vous séduire par le Port autonome de Liège

Port autonome de Liège

Quai de Maestricht, 14
B-4000 Liège

TEL + 32 4 232 97 97
FAX + 32 4 223 11 09
portdeliege@skynet.be

www.portdeliege.be